



RAPPORT AUX ACTIONNAIRES POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2005

www.cibc.com

Rapport du président et chef de la direction

Le 24 août 2005

Faits saillants du troisième trimestre

La Banque CIBC a déclaré une perte nette de 1 907 M\$ pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2005, comparativement à un bénéfice net de 596 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La perte diluée par action s'est établie à 5,77 \$, contre un bénéfice dilué par action de 1,60 \$ pour la période correspondante de 2004. Notre ratio des fonds propres de première catégorie s'est établi à 7,5 %.

La perte diluée par action de 5,77 \$ au troisième trimestre comprenait une provision de 2,83 G\$ (2,53 G\$ après impôts, ou 7,45 \$ par action) pour les affaires judiciaires liées à Enron, annoncée le 2 août 2005.

Les résultats du troisième trimestre comprenaient également une provision de 33 M\$ (19 M\$ après impôts) et une réduction de 39 M\$ des charges d'impôts liées à des montants comptabilisés au cours des trimestres précédents (recouvrement net par action de 0,06 \$). Ces montants se rapportent aux règlements survenus au cours du trimestre avec des organismes de réglementation américains relativement à des services de financement et de courtage fournis par la Banque CIBC à des fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement.

La perte nette et la perte diluée par action de la Banque CIBC au troisième trimestre de 2005 diffèrent du bénéfice net de 440 M\$ et du bénéfice dilué par action de 1,20 \$, respectivement, enregistrés au trimestre précédent, qui comprenait une provision sans incidence fiscale de 75 M\$ (0,21 \$ par action) liée à la question des fonds de couverture mentionnée ci-dessus.

Le règlement de deux affaires judiciaires liées à Enron a été négocié à la fin de juillet et finalisé le 2 août 2005. Ces règlements auront d'importantes répercussions sur notre performance financière en 2005. Nous demeurons déterminés à générer une croissance durable pour nos actionnaires à long terme et déployons toutes nos énergies pour faire avancer la Banque CIBC.

Nous resterons centrés sur nos priorités clés, qui sont de renforcer nos relations avec la clientèle, d'améliorer la productivité et de gérer prudemment notre profil de risque.

La Banque CIBC a une vaste clientèle bien établie. Le renforcement des relations clients demeurera au cœur de notre stratégie de croissance à long terme.

Le 2 juin 2005, Marchés de détail CIBC a annoncé une nouvelle structure organisationnelle pour la distribution de détail, conçue dans le but d'améliorer nos capacités de distribution et de mieux cibler nos clients des Services bancaires de détail.

À la division Gestion des avoirs CIBC, notre stratégie s'articule autour du leadership en matière de conseils s'appuyant sur les relations, avec nos investissements continus dans l'agrément et la formation de nos conseillers. Les biens sous gestion de CIBC Wood Gundy, notre service de courtage de plein exercice, maintiennent leur solide croissance.

Marchés mondiaux CIBC continue de mettre son robuste réseau de distribution et ses ressources au service des clients. Cette division conserve sa position de premier souscripteur d'actions du Canada depuis le premier trimestre de 2005.

Le 29 juin 2005, John Hunkin, ancien chef de la direction de la Banque CIBC, a annoncé son départ à la retraite le 1^{er} août 2005.

Amélioration de la productivité

Nous demeurons déterminés à être concurrentiels en matière de productivité. Notre objectif est d'avoir un coefficient d'efficacité correspondant à la médiane de celui de nos pairs canadiens du secteur bancaire.

Nous continuerons de faire des investissements ciblés à l'appui de nos activités, tout en éliminant les dédoublements et en rationalisant les processus. Nous contiendrons également la croissance des dépenses par des réductions ciblées des frais d'exploitation et en ramenant les dépenses en projets aux niveaux affichés par le passé.

Gestion du risque

Nous sommes déterminés à gérer prudemment notre profil de risque à long terme. Depuis 2002, nous avons fait des progrès importants en repositionnant notre exposition au risque. En réduisant considérablement notre risque de litiges, nous avons franchi une autre étape importante dans cette direction.

Au cours du troisième trimestre, nous avons également atteint notre objectif visant à réduire la valeur comptable de notre portefeuille de services de banque d'affaires à 1,5 G\$, bien avant la date butoir en 2007.

Nous nous concentrons actuellement sur la réduction du niveau de pertes de notre portefeuille de crédit à la consommation et continuons d'investir dans la gestion des risques juridiques et de réputation au moyen d'une gouvernance intégrée et de mesures de contrôle à l'échelle de l'entreprise.

Points saillants financiers

Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC ont déclaré de bons résultats au troisième trimestre. Les taux d'intérêt bas et stables se sont maintenus, ce qui a favorisé la croissance des prêts et des dépôts, tandis que le marché haussier a contribué aux valeurs plus élevées de l'actif.

La provision pour les affaires judiciaires liées à Enron a eu d'importantes répercussions sur les résultats de Marchés mondiaux CIBC ce trimestre-ci. L'activité des services de banque d'affaires s'est considérablement intensifiée. Par ailleurs, les marchés financiers et les services du Groupe Entreprises ont obtenu des résultats solides. Les produits bancaires d'investissement et de crédit ont affiché une baisse de revenus, en raison surtout du nombre moins élevé de souscriptions d'actions.

Autres faits saillants

Marchés de détail CIBC

- *Prolongation des heures d'ouverture* : Nous avons prolongé les heures d'ouverture de nos centres bancaires de Montréal, Québec et Gatineau.
- *Satisfaction des besoins des clients* : Le Programme ressource-toit CIBC a été conçu pour regrouper deux produits de crédit répondant aux besoins d'emprunt d'aujourd'hui et de demain des propriétaires canadiens.
- *Solide performance des prêts hypothécaires* : Marchés de détail CIBC a continué d'afficher une croissance de son volume de nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation, avec une augmentation de 12 % depuis le début de l'exercice par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion des avoirs CIBC

- *Croissance soutenue des biens administrés* : CIBC Wood Gundy a franchi une nouvelle étape en ce qui a trait aux biens administrés, en dépassant la marque des 111 G\$ pour le trimestre, ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- *Croissance de nos biens administrés EAEO* : Au cours du trimestre, TAL Global a solidifié son portefeuille EAEO (Europe, Australie et Extrême-Orient) avec l'acquisition de cinq nouveaux mandats.
- *Soutien aux collectivités* : Pour sa deuxième année, l'événement La Conquête du sommet pour la vie CIBC Wood Gundy, au profit de la Fondation canadienne pour le cancer du sein, a permis d'amasser plus de 295 000 \$ pour la recherche sur le cancer du sein.

Perspectives

La croissance économique modérée du premier semestre de l'exercice devrait se poursuivre en Amérique du Nord. Au Canada, la hausse des prix de l'énergie et la force du dollar canadien continuent de poser des défis au secteur de la fabrication. La Banque du Canada a fait connaître son intention de commencer à hausser les taux d'intérêt, fort probablement en septembre. Les taux américains à court terme devraient augmenter à un rythme raisonnable, compte tenu que l'inflation de base a été jugulée.

Nous demeurons optimistes quant à la croissance de nos volumes de prêts et de dépôts. Avec le renforcement de l'économie nationale, le nombre de nouvelles émissions canadiennes d'actions devrait s'accroître. La qualité du crédit pour les activités de gros demeure stable et nous nous efforçons toujours de réduire le risque de crédit pour les activités de détail.

L'importante provision constatée ce trimestre relativement aux affaires judiciaires a réduit notre ratio des fonds propres de première catégorie à 7,5 %. Nous croyons que nous pouvons accroître notre ratio des fonds propres de première catégorie en vue d'atteindre notre objectif de 8,5 % d'ici le début de 2006.

Notre grande priorité demeurera nos relations avec la clientèle. En demeurant centrés sur nos clients, en améliorant la compétitivité de nos coûts et en maintenant un profil de risque prudent, nous serons bien positionnés pour livrer des résultats financiers solides et durables.

Marchés mondiaux CIBC

- *Succès continu des services bancaires pour l'investissement et la grande entreprise* : Marchés mondiaux CIBC a agi à titre de conseiller exclusif auprès de Noranda Inc. dans une offre publique de rachat de 1,25 G\$ US et d'une offre d'actions de 3,0 G\$ pour l'acquisition de la participation minoritaire de Falconbridge Ltée visant à créer l'une des plus importantes entreprises de métaux de base en Amérique du Nord.
- *Solide financement immobilier aux États-Unis* : Marchés mondiaux CIBC a conclu une émission de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, contribuant pour 905 M\$ US à la garantie totale de 2,2 G\$ US, à titre de co-syndicataire chef de file avec JPMorgan Chase & Co.
- *Leadership sur les marchés des capitaux d'emprunt* : Marchés mondiaux CIBC a été co-syndicataire principal de l'émission d'un billet à moyen terme de 1 G\$ de la société de services financiers Wells Fargo Canada au cours du trimestre. L'opération représente l'une des plus importantes opérations de financement par emprunt du Canada depuis le début du présent exercice.

Responsabilité envers les parties intéressées

Dans le cadre de son engagement à se doter d'un effectif diversifié représentatif de sa clientèle, la Banque CIBC a tenu pour la treizième année le «Mois de la diversité» en juin.

Afin de soutenir la mise en œuvre de meilleures pratiques de gouvernance et de promouvoir un modèle de contrôles d'entreprise et de responsabilité à l'échelle de l'industrie, la Banque CIBC a versé 700 000 \$ à l'Université Simon Fraser, en vue de l'établissement du centre CIBC de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque à la nouvelle école des hautes études commerciales Segal.

Gerald T. McCaughey

Président et chef de la direction

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs qui sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la Banque CIBC pour 2005 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «compter», «avoir l'intention», «estimer» et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la Banque CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la Banque CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire courants, en attente ou proposés dans les territoires où la Banque CIBC est en exploitation, dont des modifications futures dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine, ainsi que les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives sur sa présentation, et leur interprétation; l'issue de poursuites et de questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible sur les activités de la Banque CIBC de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie à la Banque CIBC par des clients et des contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la fluctuation des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays dans lesquels la Banque CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la Banque CIBC à élaborer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités de commerce électronique. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la Banque CIBC. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La Banque CIBC ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE

<i>non vérifié, aux dates indiquées et pour les trois mois et les neuf mois terminés à ces dates</i>	Trois mois			Neuf mois	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action - résultat (perte) de base	(5,77) \$	1,21 \$	1,62 \$	(2,50) \$	4,51 \$
- résultat (perte) dilué	(5,77)	1,20	1,60	(2,50)	4,46
- dividendes	0,68	0,65	0,60	1,98	1,60
- valeur comptable	23,51	30,95	30,40	23,51	30,40
Cours - haut	80,80	74,75	69,68	80,80	71,46
- bas	72,15	68,36	62,20	67,95	59,35
- clôture	80,01	74,75	66,28	80,01	66,28
Nombre d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)					
- moyen de base	336 486	340 461	354 003	341 079	357 954
- moyen dilué	340 125	344 289	357 741	344 878	362 000
- à la fin de la période	333 724	338 730	350 929	333 724	350 929
Capitalisation boursière (<i>en millions de dollars</i>)					
	26 701 \$	25 320 \$	23 260 \$	26 701 \$	23 260 \$
Mesures de valeur					
Ratio cours-bénéfice (<i>sur 12 mois</i>)	négl.	12,7	11,4	négl.	11,4
Rendement des actions (<i>selon le cours de clôture de l'action</i>)	3,4 %	3,6 %	3,6 %	3,3 %	3,2 %
Ratio dividendes-bénéfice	>100 %	53,6 %	37,0 %	>100 %	35,4 %
Cours/valeur comptable	3,40	2,41	2,18	3,40	2,18
Résultats financiers (<i>en millions de dollars</i>)					
Total des revenus ¹	3 151 \$	2 820 \$	2 906 \$	9 050 \$	8 874 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	159	91	536	453
Frais autres que d'intérêts	4 850	2 032	1 968	8 783	5 985
Bénéfice net (perte nette) ¹	(1 907)	440	596	(760)	1 689
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité ¹	153,9 %	72,1 %	67,7 %	97,0 %	67,4 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ^{1,2}	151,4 %	70,9 %	66,9 %	95,6 %	66,6 %
Rendement des actions ordinaires	(75,1) %	16,2 %	21,3 %	(11,0) %	20,2 %
Marge d'intérêts nette ^{1,3}	1,66 %	1,74 %	1,88 %	1,74 %	1,88 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{1,3}	1,95 %	2,05 %	2,22 %	2,05 %	2,24 %
Rendement de l'actif moyen ¹	(2,59) %	0,63 %	0,85 %	(0,35) %	0,80 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{1,3}	(3,05) %	0,74 %	1,00 %	(0,41) %	0,95 %
Données du bilan et hors bilan (<i>en millions de dollars</i>)					
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières ³	86 738 \$	86 198 \$	81 185 \$	86 738 \$	81 185 \$
Prêts et acceptations	147 357	144 724	142 575	147 357	142 575
Total de l'actif	292 854	287 710	277 879	292 854	277 879
Dépôts	197 143	196 484	193 020	197 143	193 020
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	7 845	10 485	10 667	7 845	10 667
Actif moyen	292 136	287 802	279 008	289 426	281 574
Actif productif d'intérêts moyen ³	248 386	244 978	236 421	245 917	236 328
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	10 262	10 425	10 704	10 396	10 663
Biens administrés	972 900	876 600	749 800	972 900	749 800
Mesures de la qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	6,5 %	8,8 %	9,1 %	6,4 %	9,1 %
Actif pondéré en fonction du risque (<i>en milliards de dollars</i>)	122,6 \$	118,6 \$	117,3 \$	122,6 \$	117,3 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie	7,5 %	10,7 %	10,9 %	7,5 %	10,9 %
Ratio des fonds propres total	10,5 %	13,4 %	13,3 %	10,5 %	13,3 %
Autres informations					
Ratio détail/gros ⁴	74% / 26 %	73% / 27 %	71% / 29 %	74% / 26 %	71% / 29 %
Effectif permanent	37 273	37 057	36 965	37 273	36 965

1) Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), «Instruments financiers - informations à fournir et présentation». La norme modifiée exige que les actions privilégiées qui sont convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées comme des passifs plutôt que comme des capitaux propres, et que les versements de dividendes et les primes au rachat découlant de ces actions privilégiées soient traités comme des frais d'intérêts dans les états consolidés des résultats. Les informations des périodes précédentes ont été reclassées ou retraitées, selon le cas.

2) Base d'imposition équivalente (BIE). Pour des informations supplémentaires, consulter la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

3) Au cours du quatrième trimestre de 2004, nous avons transféré les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement vers les autres actifs. Ce réalignement a aussi donné lieu à la reclassification des autres éléments de l'état des résultats. Les informations des périodes précédentes ont été reclassées et la marge d'intérêts nette a été retraitée.

4) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises (faisant partie de Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros représentent Marchés mondiaux CIBC, sauf le Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs à la fin de la période. Pour plus de détails, consulter la section sur les mesures non-conformes aux PCGR.

négl. - négligeable

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport trimestriel et avec le rapport de gestion de notre Reddition de comptes annuelle de 2004. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est en date du 23 août 2005. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC ci-désignée, (la «CIBC») peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com) n'est censée avoir été intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 194 et 195 de notre Reddition de comptes annuelle de 2004.

Survol de la direction

La CIBC est l'une des principales institutions financières nord-américaines qui, au 31 juillet 2005, affichait un actif de 292,9 G\$, une capitalisation boursière de 26,7 G\$ et un ratio des fonds propres de première catégorie de 7,5 %. La CIBC offre des services financiers aux particuliers, aux PME, aux entreprises ainsi qu'à des clients institutionnels.

Rendement financier

<i>en millions de dollars, sauf les données par action</i>	<i>pour les trois mois terminés les</i>			<i>pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Total des revenus	3 151 \$	2 820 \$	2 906 \$	9 050 \$	8 874 \$
Bénéfice net (perte nette)	(1 907)	440	596	(760)	1 689
Résultat (perte) par action - de base	(5,77)	1,21	1,62	(2,50)	4,51
- dilué	(5,77)	1,20	1,60	(2,50)	4,46
Dividendes par action	0,68	0,65	0,60	1,98	1,60
Total de l'actif	292 854	287 710	277 879	292 854	277 879
Rendement des capitaux propres	(75,1) %	16,2 %	21,3 %	(11,0) %	20,2 %
Coefficient d'efficacité	153,9 %	72,1 %	67,7 %	97,0 %	67,4 %
Total du rendement des capitaux propres	8,0 %	10,2 %	(0,5) %	11,2 %	14,7 %
Cours de l'action	80,01	74,75	66,28	80,01	66,28
Ratio des fonds propres de première catégorie	7,5 %	10,7 %	10,9 %	7,5 %	10,9 %
Ratio du total des fonds propres	10,5 %	13,4 %	13,3 %	10,5 %	13,3 %

Les résultats trimestriels de la CIBC ont été grandement touchés par une provision après impôts de 2 533 M\$ pour des affaires judiciaires liées à Enron (voir la section Événements importants).

Au Canada, la Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêt stables, favorisant ainsi la croissance du crédit à la consommation et les dépôts. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a augmenté les taux d'intérêt de 50 points de base. La stabilité des marchés du crédit et l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition ont engendré des améliorations dans nos activités de gros.

La perte nette du trimestre s'est fixée à 1 907 M\$ par rapport à un bénéfice net de 596 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte a découlé de la provision pour des affaires judiciaires liées à Enron. L'amélioration des gains des services de banque d'affaires, compte tenu des baisses de valeur et des revenus de courtage de détail, a été contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net a fléchi de 2 347 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison des affaires judiciaires liées à Enron. L'amélioration des gains des services de banque d'affaires, compte tenu des baisses de valeur, la diminution de la provision pour affaires judiciaires liée aux fonds de couverture, la diminution de la charge d'impôts découlant des règlements relatifs aux fonds de couverture (voir les sections Événements importants et Impôts sur les bénéfices) et l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre ont été en partie contrebalancés par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a reculé de 2 449 M\$ en regard de la période correspondante de 2004, surtout en raison de la provision pour affaires judiciaires liées à Enron. Les résultats comprennent des gains à la vente de la Republic Bank (85 M\$ après impôts) et de Juniper (64 M\$ après impôts), dont il est question à la section Événements importants, et un gain de 22 M\$ après impôts à la vente de parts d'ACE Aviation Holdings Inc. (la vente d'ACE). La

croissance du volume des services bancaires personnels, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit, la diminution de la rémunération liée aux revenus et l'amélioration des gains de services de banque d'affaires, compte tenu des baisses de valeur, ont été en partie neutralisées par la réduction des ventes de prêts secondaires, le ralentissement des activités sur les marchés financiers et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat (perte) dilué(é) par action et le rendement des capitaux propres pour le trimestre se sont fixés respectivement à (5,77) \$ et à (75,1) % en regard de 1,60 \$ et de 21,3 % pour le même trimestre de 2004 et de 1,20 \$ et de 16,2 % pour le trimestre précédent. Le résultat (perte) dilué(e) par action et le rendement des capitaux propres pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 se sont établis respectivement à (2,50) \$ et (11,0) % par rapport à 4,46 \$ et 20,2 % pour la période correspondante de 2004.

Le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio des fonds propres total se sont établis à respectivement 7,5 % et à 10,5 %. Le 22 décembre 2004, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires en vue de racheter jusqu'à 17 millions d'actions ordinaires jusqu'au 23 décembre 2005. Le 2 août 2005, simultanément à notre règlement lié à Enron, nous avons annoncé notre intention de ne plus faire d'achat dans le cadre de l'offre publique de rachat jusqu'au moment où notre ratio du capital de première catégorie atteigne de nouveau notre objectif de 8,5 % ou plus.

Au cours du trimestre, nous avons racheté et annulé près de 6,2 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 75,29 \$, pour une contrepartie totale de 463 M\$ (pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 : 16,2 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 72,64 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$).

La CIBC a affiché un total du rendement des capitaux propres pour le trimestre de 8,0 % comparativement à (0,5) % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 10,2 % pour le trimestre précédent. Le total du rendement des capitaux propres des neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a atteint 11,2 % en comparaison de 14,7 % pour la même période de 2004.

Sommaire des résultats sectoriels

Marchés de détail CIBC

Le bénéfice net s'est accru de 39 M\$ ou 16 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance du volume et des marges des services bancaires personnels, de la croissance du volume des prêts hypothécaires et de la réduction des pertes sur prêts principalement du fait de l'accroissement des actifs titrisés sur cartes de crédit. Ces croissances ont été en partie neutralisées par la hausse de la rémunération liée aux revenus et des coûts de soutien du siège social.

Le bénéfice net s'est accru de 23 M\$ ou 9 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre, de la croissance du volume des services bancaires personnels, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit,

et de la hausse des revenus tirés des frais sur les cartes de crédit. Ces croissances ont été en partie neutralisées par la hausse de la rémunération liée aux revenus et des pertes sur prêts.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a grimpé de 190 M\$ ou 26 % comparativement à la même période de 2004, ce qui s'explique surtout par le gain après impôts de 85 M\$ à la vente de la Republic Bank, le gain après impôts de 22 M\$ à la vente d'ACE, la croissance du volume services bancaires personnels, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit, et par la hausse des revenus tirés des frais associés aux services bancaires personnels et aux cartes de crédit.

Gestion des avoirs CIBC

Le bénéfice net s'est accru de 14 M\$ ou 13 % comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la réduction de la charge d'impôts associée aux règlements relatifs aux fonds de couverture et de la hausse des revenus du courtage de détail, contrebalancé en partie par l'accroissement de frais autres que d'intérêts.

Le bénéfice net s'est accru de 40 M\$ ou 51 % en regard du trimestre précédent, surtout en raison de la réduction de la charge d'impôts susmentionnée et d'un recul des frais autres que d'intérêts, contrebalancé en partie par le recul des revenus du courtage de détail.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a augmenté de 20 M\$ ou 7 % en regard de la même période de 2004, surtout en raison de la hausse des revenus dans tous les secteurs d'activité, partiellement contrebalancée par la montée des frais autres que d'intérêts.

Marchés mondiaux CIBC

Le bénéfice net a fléchi de 2 540 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la provision de 2 533 M.\$ après impôts pour les affaires judiciaires liées à Enron. L'accroissement des gains liés aux services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, a été en partie neutralisé par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le bénéfice net a fléchi de 2 402 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron, neutralisée en partie par une hausse des gains liés aux services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a reculé de 2 693 M\$ en regard de la période correspondante de 2004, surtout en raison de la provision pour affaires judiciaires liées à Enron. La diminution des ventes de prêts secondaires et le ralentissement des activités sur les marchés financiers ont été en partie neutralisés par la réduction de la rémunération liée aux revenus.

Siège social et autres

La perte nette s'est accrue de 16 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la reprise de la provision générale pour pertes sur créances.

Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'incidence de la vente de Juniper.

La perte nette a augmenté de 8 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout en raison des recouvrements d'impôts au trimestre précédent.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a connu une hausse de 34 M\$ par rapport à la période correspondante de 2004, principalement en raison du gain à la vente de Juniper, neutralisé en partie par la réduction de la charge d'impôts liée à la hausse de nos actifs d'impôts futurs et la reprise de la provision générale pour pertes sur créances de l'exercice précédent.

Thèmes de gestion

La clientèle de la CIBC est vaste et bien établie. L'amélioration des relations avec les clients est essentielle à notre croissance à long terme.

Le 2 juin 2005, Marchés de détail CIBC a annoncé une nouvelle structure organisationnelle pour son réseau de détail, conçue pour améliorer ses capacités de distribution et se concentrer davantage sur sa clientèle de détail.

La stratégie de Gestion des avoirs CIBC s'articule autour du leadership en matière de conseils s'appuyant sur nos relations et de l'investissement continu dans l'agrément et la formation de ses conseillers. Notre service de courtage de plein exercice CIBC Wood Gundy continue de connaître une forte croissance en matière d'actifs gérés.

Marchés mondiaux CIBC continue de tirer partie de notre solide distribution et de nos ressources pour appuyer les clients. Marchés mondiaux CIBC a maintenu sa position de chef de file canadien de la prise ferme au cours des trois premiers trimestres de 2005.

Amélioration de la productivité

Nous demeurons engagés à être concurrentiels en matière de productivité. Notre objectif est d'atteindre un coefficient d'efficacité qui se situe à la médiane des principales banques canadiennes.

Nous continuerons de faire des investissements ciblés pour appuyer nos activités, tout en éliminant les doublons et en rationalisant les processus. Nous allons également restreindre la croissance des frais par la réduction des frais d'exploitation, et faire en sorte que les frais de projet reviennent à leur niveau antérieur.

Gestion du risque

La Banque CIBC est engagée à continuer à gérer prudemment son profil de risque à long terme. Depuis 2002, nous avons réalisé d'importants progrès dans le repositionnement de notre exposition au risque. En réduisant grandement notre risque juridique, nous avons franchi une autre étape importante de ce processus.

Au cours du trimestre, nous avons également atteint notre objectif de réduire la valeur comptable de notre portefeuille de titres dans nos activités de banque d'affaires à 1,5 G\$, en devançant grandement notre échéance visée de 2007.

Par ailleurs, la Banque CIBC continue de se concentrer sur la réduction du niveau de pertes dans son portefeuille

de crédit à la consommation et sur la gestion de sa réputation et des risques juridiques au moyen d'une gouvernance intégrée et de mesures de contrôle à l'échelle de la société.

Perspectives

La croissance économique modérée qu'a connu l'Amérique du Nord au cours de la première moitié de l'année devrait se poursuivre. Au Canada, la hausse du coût de l'énergie et la force du dollar canadien continuent de représenter un défi pour le secteur de la fabrication. La Banque du Canada a manifesté son intention de commencer à augmenter les taux d'intérêt, très probablement en septembre. Aux États-Unis, les taux à court terme devraient croître à un rythme modéré, compte tenu de l'inflation de base modérée.

Nous continuons à faire preuve d'optimisme quant à la croissance du volume des prêts et des dépôts. Compte tenu du redressement de l'économie canadienne, nous prévoyons une augmentation des activités liées aux nouvelles émissions d'actions canadiennes. La qualité du crédit des activités de gros demeure stable et nous continuons à nous concentrer sur l'atténuation du risque de crédit au détail.

L'importante provision pour litiges comptabilisée ce trimestre a réduit le ratio du capital de première catégorie à 7,5 %. Nous croyons que nous pouvons augmenter le ratio du capital de première catégorie à notre objectif de 8,5 % au début de 2006.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité, au 31 juillet 2005, des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la Securities and Exchange Commission (SEC) et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement (conformément aux règles de la SEC et des ACVM) au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2005, qui a modifié ou qui aurait raisonnablement pu modifier de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Conventions comptables et estimations critiques

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés

de 2004. De nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours du premier trimestre de 2005 tel qu'il est indiqué ci-dessous et à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant ailleurs dans le présent rapport.

Certaines conventions comptables de la CIBC sont essentielles à la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la CIBC. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Pour une description des jugements et estimations sur lesquels repose l'application des conventions et estimations comptables critiques dans le cas des régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux, se reporter aux pages 46 à 50 de la Reddition de comptes annuelle de 2004.

Modifications de conventions comptables

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», qui donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et selon laquelle le principal bénéficiaire doit se plier à l'obligation de consolider une EDDV. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV ou les deux.

Cette modification de convention comptable a entraîné l'imputation, au 1^{er} novembre 2004, d'un crédit après impôts aux bénéfices non répartis de 10 M\$ (21 M\$ avant impôts), soit l'écart entre le montant net ajouté au bilan consolidé et le montant de tout droit préalablement constaté dans les entités nouvellement consolidées. Nous avons été considéré le principal bénéficiaire d'EDDV ayant des actifs totalisant environ 2,7 G\$ au 31 juillet 2005. La consolidation de ces EDDV a entraîné une augmentation des actifs et des passifs de près de 2,5 G\$.

Nous suivons de près l'évolution des faits qui pourraient modifier notre interprétation actuelle de la NOC-15.

D'autres facteurs concernant la note d'orientation sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers - informations à fournir et présentation». Selon le chapitre modifié, les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur doivent être présentées dans le passif plutôt que dans les capitaux propres, et les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées, comme intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats.

L'incidence de l'adoption de cette norme est expliquée à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport.

Modifications futures de conventions comptables

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers - comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251 «Capitaux propres». La CIBC mettra en application ces nouvelles normes comptables à partir du 1^{er} novembre 2006. Ces normes favoriseront l'harmonisation avec les normes comptables américaines et internationales.

Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. En outre, les normes prévoient que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts, des créances et des placements devant être détenus jusqu'à leur échéance, qui devraient être évalués au coût après amortissement. Les changements à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction continueront d'être portés aux résultats, alors que les changements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à la sortie de l'actif financier ou jusqu'à sa dépréciation.

De la même façon, les normes exigent que tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur quand ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont des dérivés. Les autres passifs financiers devraient être évalués au coût.

Les normes permettent à une entité de désigner un instrument financier, à sa constatation initiale, comme un instrument qu'elle évaluera à sa juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les dérivés seront classés comme étant détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient expressément désignés dans une relation de couverture efficace. Les normes permettent trois types de relations de couverture : couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction des variations de la juste valeur attribuable au risque qui est couvert pour l'actif, le passif ou l'engagement ferme faisant l'objet de la couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que la variabilité des

flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs ou à la décomptabilisation de l'investissement net. Lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. L'inefficacité d'une relation de couverture sera comptabilisée dans les résultats courants.

Les autres éléments du résultat étendu seront inclus aux bilans consolidés sous une rubrique distincte des capitaux propres (déduction faite des impôts et taxes) et comprendront les gains nets non matérialisés sur les valeurs disponibles à la vente, les gains nets non matérialisés sur les instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et pertes de change non matérialisés et les couvertures compensatoires d'un établissement étranger autonome.

Nous sommes en voie d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes.

Mode de présentation de l'information de la CIBC

La CIBC compte trois secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité reflètent les caractéristiques de nos produits et services ainsi que les clients à qui sont destinés ces produits et services.

Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont incluses dans Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper Financial Corp. (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc., et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos trois secteurs d'activité.

Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux honoraires de prestation de services sont effectués entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources du bilan liés à certaines activités, notamment les paiements et les produits de prêts inclus dans Marchés de détail CIBC, sont entièrement imputés aux secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour mieux évaluer le fonctionnement économique de nos segments de clientèle, des produits et des réseaux de distribution.

Au quatrième trimestre de 2004, nous avons reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement aux autres actifs. Cette modification a aussi entraîné le reclassement des éléments connexes de l'état des résultats.

Nouvelle structure organisationnelle

Le 11 avril 2005, nous avons annoncé une nouvelle structure organisationnelle consistant en la fusion de certaines unités de Gestion des avoirs CIBC, notamment Service Impérial, Gestion privée de patrimoine et la gamme de produits CPG à Marchés de détail CIBC. Le mode de présentation de nos activités n'a pas été modifié au cours du trimestre. Nous travaillons à la mise au point définitive de notre nouvelle structure organisationnelle et comptons l'utiliser à compter du quatrième trimestre de 2005.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons différentes mesures pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification standardisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs lors de l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 52 de la Reddition de comptes annuelle de 2004.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures selon les PCGR :

Mesures de l'état des résultats

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>						
31 juillet 2005	Total des revenus	1 371 \$	650 \$	929 \$	201 \$	3 151 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	52	-	52
	Revenus (BIE)	1 371 \$	650 \$	981 \$	201 \$	3 203 \$
	Bénéfice net (perte nette)	286 \$	118 \$	(2 287) \$	(24) \$	(1 907) \$
	Moins : montant au titre du capital économique	85	37	61	4	187
	Bénéfice (perte) économique	201 \$	81 \$	(2 348) \$	(28) \$	(2 094) \$
	Coefficient d'efficacité	56,4 %	77,9 %	368,1 %	négl.	153,9 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	19,2	négl.	2,5
	Coefficient d'efficacité (BIE)	56,4 %	77,9 %	348,9 %	négl.	151,4 %
30 avril 2005	Total des revenus	1 308 \$	663 \$	742 \$	107 \$	2 820 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	48	-	48
	Revenus (BIE)	1 308 \$	663 \$	790 \$	107 \$	2 868 \$
	Bénéfice net (perte nette)	263 \$	78 \$	115 \$	(16) \$	440 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	84	35	63	2	184
	Bénéfice (perte) économique	179 \$	43 \$	52 \$	(18) \$	256 \$
	Coefficient d'efficacité	58,1 %	78,8 %	79,6 %	négl.	72,1 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	4,8	négl.	1,2
	Coefficient d'efficacité (BIE)	58,1 %	78,8 %	74,8 %	négl.	70,9 %
31 juillet 2004	Total des revenus	1 325 \$	609 \$	836 \$	136 \$	2 906 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	37	-	37
	Revenus (BIE)	1 325 \$	609 \$	873 \$	136 \$	2 943 \$
	Bénéfice net (perte nette)	247 \$	104 \$	253 \$	(8) \$	596 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	90	37	72	7	206
	Bénéfice (perte) économique	157 \$	67 \$	181 \$	(15) \$	390 \$
	Coefficient d'efficacité	56,5 %	73,2 %	71,9 %	négl.	67,7 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	3,1	négl.	0,8
	Coefficient d'efficacité (BIE)	56,5 %	73,2 %	68,8 %	négl.	66,9 %

négl. – négligeable

Mesures de l'état des résultats (suite)

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
<i>en millions de dollars, pour les neuf mois terminés les</i>						
31 juillet 2005	Total des revenus	4 134 \$	1 966 \$	2 420 \$	530 \$	9 050 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	141	-	141
	Revenus (BIE)	4 134 \$	1 966 \$	2 561 \$	530 \$	9 191 \$
	Bénéfice net (perte nette)	913 \$	310 \$	(1 999) \$	16 \$	(760) \$
	Moins : montant au titre du capital économique	253	108	189	12	562
	Bénéfice (perte) économique	660 \$	202 \$	(2 188) \$	4 \$	(1 322) \$
	Coefficient d'efficacité	55,7 %	76,5 %	188,3 %	négl.	97,0 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	10,3	négl.	1,4
	Coefficient d'efficacité (BIE)	55,7 %	76,5 %	178,0 %	négl.	95,6 %
<hr/>						
31 juillet 2004	Total des revenus	3 890 \$	1 882 \$	2 706 \$	396 \$	8 874 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	-	-	112	-	112
	Revenus (BIE)	3 890 \$	1 882 \$	2 818 \$	396 \$	8 986 \$
	Bénéfice net (perte nette)	723 \$	290 \$	694 \$	(18) \$	1 689 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	252	112	241	22	627
	Bénéfice (perte) économique	471 \$	178 \$	453 \$	(40) \$	1 062 \$
	Coefficient d'efficacité	57,5 %	75,2 %	66,2 %	négl.	67,4 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	-	-	(2,7)	négl.	0,8
	Coefficient d'efficacité (BIE)	57,5 %	75,2 %	68,9 %	négl.	66,6 %

négl. – négligeable

Ratio détail/gros : Détail

<i>en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Revenus					
Marchés de détail CIBC	1 371 \$	1 308 \$	1 325 \$	4 134 \$	3 890 \$
Gestion des avoirs CIBC	650	663	609	1 966	1 882
	2 021	1 971	1 934	6 100	5 772
Groupe Entreprises	114	106	110	336	340
	2 135	2 077	2 044	6 436	6 112
Bénéfice net					
Marchés de détail CIBC	286 \$	263 \$	247 \$	913 \$	723 \$
Gestion des avoirs CIBC	118	78	104	310	290
	404	341	351	1 223	1 013
Groupe Entreprises	33	24	31	96	92
	437 \$	365 \$	382 \$	1 319 \$	1 105 \$

Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière

Analyse des états consolidés des résultats

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Revenu net d'intérêts	1 219 \$	1 224 \$	1 320 \$	3 765 \$	3 971 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 932	1 596	1 586	5 285	4 903
Total des revenus	3 151	2 820	2 906	9 050	8 874
Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	159	91	536	453
Frais autres que d'intérêts	4 850	2 032	1 968	8 783	5 985
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(1 898)	629	847	(269)	2 436
Impôts sur les bénéfices	(106)	176	250	353	744
Part des actionnaires sans contrôle	115	13	1	138	3
Bénéfice net (perte nette)	(1 907) \$	440 \$	596 \$	(760) \$	1 689 \$

Revenus

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a baissé de 101 M\$ ou 8 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la réduction du revenu d'intérêts des activités de négociation, l'incidence de l'accroissement des actifs titrisés sur cartes de crédit et de la réduction des activités de trésorerie. Ces baisses ont été en partie compensées par la hausse des volumes pour les services bancaires personnels et les prêts hypothécaires et par la hausse des marges sur les cartes de crédit.

Le revenu net d'intérêts a diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution du revenu d'intérêts tiré des activités de négociation, contrebalancée en partie par l'incidence des trois jours supplémentaire du trimestre.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005, le revenu net d'intérêts a fléchi de 206 M\$ ou 5 % par rapport à la même période de 2004, surtout en raison de la baisse du revenu des activités de trésorerie, l'incidence de l'accroissement des actifs titrisés sur cartes de crédit, d'une diminution du revenu d'intérêts tiré des activités de négociation et d'une réduction des prêts secondaires. Ces facteurs ont été en partie compensés par l'augmentation des volumes pour les services bancaires, les prêts hypothécaires et les cartes de crédit personnels et la hausse des intérêts et des dividendes sur les titres de placement.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a connu une hausse de 346 M\$ ou 22 % par rapport au trimestre correspondant de 2004, surtout grâce à la hausse du revenu de négociation, des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, et du revenu de titrisation. Ces hausses ont été en partie neutralisées par la baisse d'autres commissions et honoraires et la réduction des ventes de prêts secondaires.

Le revenu autre que d'intérêts a connu une hausse de 336 M\$ ou 21 % par rapport au trimestre précédent, surtout grâce à la hausse du revenu de négociation et des gains des

services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur. Ces hausses ont été en partie neutralisées par la hausse des pertes associées à nos programmes de couverture des prêts aux entreprises et le recul des commissions de prise ferme des honoraires de consultation.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, le revenu autre que d'intérêts a grimpé de 382 M\$ ou 8 % en regard de la même période de 2004, surtout en raison du gain à la vente de Juniper et de Republic Bank, de la hausse des revenus de négociation et de titrisation et de la progression des gains tirés des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur. Ces hausses ont été en partie neutralisées par la réduction des ventes de prêts secondaires et par la baisse d'autres commissions et honoraires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La hausse de 108 M\$ ou 119 % de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par la diminution des recouvrements, contrebalancée en partie par l'incidence des niveaux plus élevés d'actifs titrisés sur cartes de crédit. Le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait une reprise de la provision générale avant impôts de 50 M\$.

La progression de 40 M\$ ou 25 % de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport au trimestre précédent s'explique surtout par la baisse des recouvrements, des niveaux plus élevés de faillites et de pertes sur cartes de crédit et par une hausse des ratios de pertes sur créances des prêts personnels.

La hausse de 83 M\$ ou 18 % de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 par rapport à la période correspondante de 2004 s'explique principalement par la diminution des recouvrements et la reprise de la provision générale à la période précédente, contrebalancée en partie par l'incidence des niveaux plus élevés d'actifs titrisés sur cartes de crédit.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 2 882 M\$ ou 146 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la provision pour les affaires juridiques liées à Enron et les règlements relatifs aux fonds de couverture.

La progression de 2 818 M\$ ou 139 % des frais autres que d'intérêts en regard du trimestre précédent est essentiellement attribuable à la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron. Cette progression a été en partie contrebalancée par la réduction de la provision pour les règlements relatifs aux fonds de couverture.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 ont augmenté de 2 798 M\$ ou 47 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron, l'augmentation de la provision

pour les règlements relatifs aux fonds de couverture et la hausse des frais de projet. Ces hausses ont été en partie neutralisées par la baisse de la rémunération liée aux revenus.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 114 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la consolidation d'EDDV.

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 102 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de gains supérieurs des EDDV consolidées.

La part des actionnaires sans contrôle pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 s'est accrue de 135 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la consolidation des EDDV.

Impôts sur les bénéficiaires

Le fléchissement de 356 M\$ de la charge d'impôts par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique surtout par l'incidence des affaires judiciaires liées à Enron, et la réduction de la charge d'impôts associée aux règlements relatifs aux fonds de couverture.

La charge d'impôts a reculé de 282 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement pour les raisons susmentionnées.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, la charge d'impôts a diminué de 391 M\$ ou 53 % par rapport à la même période de 2004, principalement pour les raisons susmentionnées et du gain non imposable réalisé relativement à la vente de la Republic Bank. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'incidence au premier trimestre de 2004 de la réduction de 50 M\$ de la charge d'impôts enregistrée par suite de l'annulation des réductions prévues des taux d'imposition de l'Ontario.

Le taux du recouvrement d'impôts réel de la CIBC s'est fixé à 5,6 % pour le trimestre, en comparaison d'un taux d'imposition de 29,5 % pour le même trimestre de 2004 et 28,0 % pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition réel de la CIBC pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 s'est établi à (131,2) % comparativement à 30,5 % pour la même période de 2004.

À la fin du trimestre, notre actif d'impôts futurs américains a atteint 338 M\$ US, déduction faite d'une provision pour moins-value de 165 M\$ US. Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou qu'une partie des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés avant leur échéance. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la page 57 de la Reddition de comptes annuelle de 2004. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Revue des bilans consolidés

Actif

Au 31 juillet 2005, l'actif totalisait 292,9 G\$, en hausse de 14,1 G\$ en regard du 31 octobre 2004, surtout en raison de l'augmentation des valeurs du compte de négociation (7,9 G\$), des prêts hypothécaires résidentiels (4,3 G\$), de l'achat de valeurs en vertu de conventions de revente (2,4 G\$), d'autres actifs (1,7 G\$), de prêts productifs d'intérêt auprès d'autres banques (1,5 G\$) et des prêts personnels (1,5 G\$). Ces augmentations ont été en partie neutralisées par une réduction du compte de placement (2,3 G\$) et de la valeur marchande des instruments dérivés (2,2 G\$).

La progression des valeurs du compte de négociation s'explique principalement par l'activité de négociation ordinaire de nos activités courantes de gros et la consolidation des EDDV. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté, surtout en raison de la croissance normale des activités, déduction faite des titrisations, et de la consolidation des EDDV. La hausse des valeurs achetées en vertu de conventions de revente reflète principalement la recrudescence des activités normales de nos clients. Les autres actifs ont augmenté principalement en raison de la progression des sommes à recevoir des activités de négociation. L'augmentation des dépôts auprès d'autres banques reflète les activités courantes de financement de la trésorerie. La croissance des activités courantes explique aussi la hausse des prêts personnels.

La valeur du compte de placement a diminué surtout en raison des activités de trésorerie courantes. La valeur marchande des instruments dérivés a reculé surtout en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et des variations du prix des marchandises.

Passif

Au 31 juillet 2005, le passif totalisait 282,6 G\$, une hausse de 16,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2004, surtout en raison de la croissance des dépôts (6,6 G\$), d'autres passifs (5,7 G\$), des obligations liées aux valeurs vendues à découvert (4,0 G\$), et de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1,1 G\$). Ces augmentations ont été en partie neutralisées par une réduction de la valeur marchande des instruments dérivés (1,8 G\$).

La croissance des dépôts s'est fait surtout sentir dans les dépôts des entreprises et des gouvernements, reflétant l'activité de financement courant de la trésorerie. Les autres passifs ont augmenté principalement en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron et de la consolidation des EDDV. L'augmentation des obligations liées à des valeurs vendues à découvert représente l'activité de négociation normale de nos activités de gros ainsi que les activités de financement de la trésorerie. La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales s'est accrue en raison de la consolidation des EDDV.

Le recul de la valeur marchande des instruments dérivés est attribuable aux raisons susmentionnées sous la rubrique Actif.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2005, les capitaux propres s'élevaient à 10,2 G\$, en baisse de 2,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2004, surtout en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron.

Événements importants

Litiges et affaires réglementaires

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement imminent de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné ne semble plus approprié dans une fourchette, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement l'adéquation des réserves pour éventualités de la CIBC et procédons aux redressements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les redressements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. S'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

Fonds de couverture

Au cours du trimestre, la CIBC a conclu des règlements avec la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le «NYAG») concernant leurs enquêtes sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En vertu de ce règlement, la CIBC a, sans admettre ni nier quelque responsabilité, accepté de payer une amende de 25 M\$ US et de déboursier une somme de 100 M\$ US, sommes qui seront distribuées aux parties touchées. Au cours du deuxième trimestre de 2005, nous

avons porté notre provision de 75 M\$ à 125 M\$. Au cours du présent trimestre, nous l'avons de nouveau haussée et avons comptabilisé une dépense de 33 M\$ (19 M\$ après impôts) pour satisfaire aux règlements. De plus, à la lumière des règlements finaux, nous avons inscrit une réduction de 39 M\$ aux charges d'impôts afin de tenir compte de la déductibilité fiscale prévue des montants des provisions constatées au cours des trimestres antérieurs. Les provisions et les économies d'impôt s'y rapportant ont été réparties à parts égales entre Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC.

Par ailleurs, deux filiales de la CIBC et un ancien employé sont désignés comme défendeurs dans une jonction de recours collectifs, intentés au nom de certaines parties présumément touchées qui anciennement étaient porteurs de parts de diverses familles de fonds communs de placement, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement.

Enron

Au début du mois d'août 2005, après la fin du trimestre, un règlement est, sous réserve de l'approbation du tribunal, intervenu dans certaines poursuites auxquelles la CIBC était partie, soit *Newby, et al. v. Enron Corp., et al.*, ainsi que la poursuite en faillite appelée *Megaclaims*. Pour régler le dossier *Newby*, la CIBC a accepté de verser 2,4 G\$ US. Dans le cadre du règlement du dossier *Megaclaims*, la CIBC a accepté de verser 250 M\$ US, et en contrepartie d'une somme de 24 M\$ US, Enron acceptera l'inclusion de réclamations d'une valeur approximative de 81 M\$ US déposées contre l'actif de la faillite Enron, et la CIBC acceptera de subordonner d'autres réclamations d'environ 42 M\$ US, radiées au cours de périodes antérieures.

La CIBC est défenderesse à un certain nombre d'autres actions liées à Enron. Au cours du troisième trimestre, elle a inscrit une réserve de 2,83 G\$ (2,53 G\$ après impôts) afin de hausser son passif pour couvrir les règlements et pour constituer une réserve en vue des autres dossiers Enron; les réserves à ce jour tiennent compte des indemnités d'assurance prévues. D'après nos estimations actuelles quant à l'issue la plus probable des actions, la CIBC a constaté des économies d'impôt d'environ 300 M\$ relativement à la réserve du trimestre en cours. Comme l'économie fiscale réalisée sur les montants des règlements reste en bout de ligne fortement incertaine, nous avons constaté les économies d'impôt minimales attendues.

Vente de Juniper Financial Corp.

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons vendu Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit, à Barclays Bank PLC pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain à la vente de 115 M\$ (64 M\$ après impôts). Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction. La vente n'aura pas

d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Vente de la participation dans la Republic Bank Limited

Au cours du premier trimestre de 2005, nous avons vendu notre participation dans la Republic Bank Limited à Trinidad-et-Tobago et constaté un gain de 25 M\$ (25 M\$ après impôts). Parallèlement, FirstCaribbean International Bank, dans laquelle nous détenons une participation, a également vendu sa participation dans la Republic Bank Limited. Notre quote-part du revenu découlant du gain à la vente s'est établie à 60 M\$ (60 M\$ après impôts). En tout, nous avons comptabilisé un gain de 85 M\$ après impôts sur la vente de la vente de la Republic Bank.

Vente d'EDULINX Canada Corporation

Au cours du premier trimestre de 2005, nous avons vendu EDULINX Canada Corporation, filiale en propriété exclusive, prestataire de services de prêts aux étudiants du Canada. Le gain à la vente a été négligeable et la vente ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Baux adossés

Avant 2004, nous avons été partie à divers placements de crédit-bail structuré aux États-Unis, comptabilisés dans les états financiers consolidés comme des baux adossés selon la directive contenue dans le U.S. Statement of Financial Accounting Standards («SFAS») 13, «Accounting for Leases». Cette directive prévoit que la totalité du revenu sur la durée d'un bail soit imputée aux résultats de façon proportionnelle sur les années pendant lesquelles le placement net dans un bail est positif. Le placement net se

fonde sur les flux de trésorerie nets liés au bail, y compris ceux liés aux impôts et taxes.

Le U.S. Internal Revenue Service («IRS») a contesté la position fiscale adoptée pour ces opérations. Nous croyons que la position fiscale adoptée pour ces opérations était appropriée, selon la législation, la réglementation et la jurisprudence en vigueur au moment des opérations en question. Nous avons continué à tenter d'en arriver à un règlement négocié avec l'IRS concernant les ajustements fiscaux qu'elle avait proposés pour ces opérations. Toutefois, même si nous croyons toujours possible un règlement, les négociations ne sont pas encore conclues et la question pourrait faire l'objet d'un litige.

En vertu des directives contenues dans le SFAS 13, les changements aux estimations ou aux hypothèses ne visant pas le bénéfice net total estimatif découlant d'un bail ne modifient en rien le moment de la constatation du bénéfice. Toutefois, le FASB a émis la direction FASB Staff Position (FSP) FAS 13-a, «Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction» qui modifie la comptabilisation des baux adossés. Le FSP proposé exige qu'un changement du moment de la constatation du bénéfice fiscal entraîne un nouveau calcul du moment de la constatation des revenus découlant du bail. Nous estimons à l'heure actuelle que cette modification comptable pourrait entraîner une charge de 100 M\$ à 125 M\$ avant impôts imputée aux bénéfices non répartis d'ouverture. Un montant se rapprochant de cette charge serait alors comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux. À l'heure actuelle, la FSP proposée devrait s'appliquer à la CIBC pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2005.

Revue de l'information financière trimestrielle

<i>en millions de dollars, sauf les données par action</i>	2 005				2004				2 003
	31 juill.	30 avril	31 janvier	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janvier	31 oct.	
Total des revenus	3 151 \$	2 820 \$	3 079 \$	2 901 \$	2 906 \$	3 027 \$	2 941 \$	2 874 \$	
Bénéfice net (perte nette)	(1 907)	440	707	402	596	507	586	487	
Par action - résultat (perte) de base	(5,77)	1,21	1,96	1,08	1,62	1,35	1,56	1,29	
- résultat (perte) dilué	(5,77)	1,20	1,94	1,06	1,60	1,33	1,54	1,28	

Pour avoir des détails sur les variations entre les trimestres précédents, se reporter à la page 62 de la Reddition de comptes annuelle de 2004 et au rapport du deuxième trimestre de 2005 aux actionnaires. Les détails du trimestre écoulé sont donnés dans le présent rapport.

Marchés de détail CIBC

Le secteur **Marchés de détail CIBC** fournit des services et des produits financiers aux particuliers et aux PME du Canada. Ces services sont offerts par l'entremise du réseau de centres bancaires, des services bancaires téléphoniques, des services bancaires en direct et par les GAB, ainsi que par l'entreprise de services bancaires électroniques de détail en co-marque, les Services financiers le Choix du Président, une coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée.

Résultats

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés			Pour les neuf mois terminés	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Revenus					
Services bancaires personnels	561 \$	538 \$	527 \$	1 650 \$	1 516 \$
Services bancaires à la PME	152	145	145	448	428
Cartes	368	332	347	1 083	1 027
Prêts hypothécaires	152	146	148	443	425
Divers	138	147	158	510	494
Total des revenus	1 371	1 308	1 325	4 134	3 890
Dotation à la provision pour pertes sur créances	180	162	202	527	563
Frais autres que d'intérêts	773	759	748	2 303	2 236
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	418	387	375	1 304	1 091
Impôts sur les bénéfices	132	124	128	391	368
Bénéfice net	286 \$	263 \$	247 \$	913 \$	723 \$
Coefficient d'efficacité	56,4 %	58,1 %	56,5 %	55,7 %	57,5 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	43,8 %	40,6 %	35,7 %	46,5 %	37,0 %
Bénéfice économique ^{1,2}	201 \$	179 \$	157 \$	660 \$	471 \$

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Aperçu financier

Les résultats de Marchés de détail CIBC ont bénéficié de taux d'intérêt faibles et stables qui ont favorisé la croissance des prêts et des volumes des dépôts.

Le bénéfice net s'est accru de 39 M\$ ou 16 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance du volume et des marges des services bancaires personnels et des cartes de crédit, de la croissance du volume des prêts hypothécaires et de la réduction des pertes sur prêts principalement du fait de l'accroissement des actifs titrisés sur cartes de crédit. Ces croissances ont été en partie neutralisées par la hausse de la rémunération liée aux revenus et des coûts de soutien du siège social.

Le bénéfice net s'est accru de 23 M\$ ou 9 % en regard du trimestre précédent, surtout en raison de l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre, de la croissance du volume des services bancaires personnels, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit, et de la hausse des revenus tirés des frais sur les cartes de crédit. Ces augmentations ont été en partie neutralisées par la hausse de la rémunération liée aux revenus et des pertes sur prêts.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a grimpé de 190 M\$ ou 26 % comparativement à la même période de 2004, ce qui s'explique surtout par le gain après impôts de 85 M\$ à la vente de la Republic Bank, le gain après impôts de 22 M\$ à la vente d'ACE, la croissance du volume des services

bancaires personnels, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit, et par la hausse des revenus tirés des frais associés aux services bancaires personnels et aux cartes de crédit.

Revenus

Les revenus ont progressé de 46 M\$ ou 3 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 34 M\$ des revenus tirés des services bancaires personnels est essentiellement attribuable à la croissance des volumes des prêts et des dépôts, aux marges sur prêts favorables et à la montée des revenus tirés des frais.

Les revenus des Services bancaires à la PME ont progressé de 7 M\$ surtout en raison de la croissance du volume des dépôts et des marges sur prêts favorables.

L'augmentation de 21 M\$ des revenus du segment Cartes est essentiellement attribuable aux marges favorables et à la croissance des volumes, partiellement contrebalancées par l'incidence des niveaux plus élevés d'actifs titrisés.

Les revenus des Prêts hypothécaires, en hausse de 4 M\$, s'expliquent surtout par la croissance des volumes, en partie contrebalancée par la hausse des charges sur les activités de couverture associés aux prêts hypothécaires refinancés avant échéance et la diminution des revenus de titrisation.

Les revenus du segment Divers ont diminué de 20 M\$ principalement en raison de la baisse des revenus de trésorerie répartis et de la diminution des revenus découlant des prêts aux étudiants par suite de la vente d'EDULINX, contrebalancées en partie par la hausse des revenus d'assurance.

Les revenus se sont accrus de 63 M\$ ou 5 % en regard du trimestre précédent.

L'augmentation de 23 M\$ des revenus des Services bancaires personnels est essentiellement attribuable à l'incidence de trois jours supplémentaires au trimestre, à la croissance des volumes des prêts et des dépôts et à la montée des revenus tirés des frais, contrebalancées par des marges de dépôts et de prêts défavorables.

Les revenus des Services à la PME ont progressé de 7 M\$ surtout en raison des trois jours supplémentaires au trimestre et de la croissance du volume des dépôts.

Les revenus du segment Cartes ont progressé de 36 M\$ surtout en raison de la hausse des revenus tirés des frais, des marges favorables, de l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre et de la croissance des volumes.

Les revenus des prêts hypothécaires, en hausse de 6 M\$, s'expliquent surtout par la croissance des frais de paiement anticipé, l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre et la croissance des volumes, en partie contrebalancée par la diminution des revenus de titrisation et la hausse des charges sur les activités de couverture associés aux prêts hypothécaires refinancés avant échéance.

Les revenus du segment Divers ont diminué de 9 M\$ surtout en raison de la diminution des revenus de trésorerie répartis.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, les revenus se sont accrus de 244 M\$ ou 6 % en regard de la même période de 2004.

L'augmentation de 134 M\$ des revenus des Services bancaires personnels est essentiellement attribuable à la croissance des volumes des prêts et des dépôts et à la montée des revenus tirés des frais.

Les revenus des Services à la PME ont progressé de 20 M\$ surtout en raison de la croissance du volume des dépôts et des marges sur prêts favorables.

L'augmentation de 56 M\$ des revenus du segment Cartes est essentiellement attribuable au gain à la vente d'ACE, à la croissance des volumes, à la hausse des revenus tirés des frais et aux marges favorables, partiellement contrebalancés par l'incidence des niveaux plus élevés d'actifs titrisés.

Les revenus des prêts hypothécaires, en hausse de 18 M\$, s'expliquent surtout par la croissance des volumes et la baisse des charges sur les activités de couverture associées aux prêts hypothécaires refinancés avant échéance, en partie contrebalancées par des marges défavorables et un recul des revenus de titrisation.

Les revenus du segment Divers ont progressé de 16 M\$ surtout en raison du gain à la vente de la Republic Bank, à la hausse des revenus d'assurance et à la croissance des volumes pour les Services financiers le Choix du Président. Ces augmentations ont été partiellement neutralisées par une baisse des revenus de trésorerie répartis et des revenus découlant des prêts aux étudiants par suite de la vente d'EDULINX.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 22 M\$ ou 11 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de l'incidence de niveaux plus élevés d'actifs titrisés sur cartes de crédit et du recul des pertes du secteur agricole et des PME. Ces diminutions ont été en partie neutralisées par la hausse du ratio des pertes sur prêts dans le secteur des prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 18 M\$ ou 11 % en regard du trimestre précédent, surtout en raison de l'incidence accrue de faillites et de radiations dans les services de cartes de crédit et de ratios de pertes sur prêts personnels plus élevés.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 36 M\$ ou 6 % par rapport à la même période de 2004. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'incidence de l'accroissement des actifs titrisés sur cartes de crédit et au recul des pertes du secteur agricole, en partie contrebalancés par la hausse des pertes sur prêts personnels et aux PME.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont grimpé de 25 M\$ ou 3 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des coûts de soutien du siège social et de la charge de rémunération, partiellement neutralisée par la baisse des frais liés aux prêts aux étudiants par suite de la vente d'EDULINX et le recul des dépenses associées à la publicité.

La hausse de 14 M\$ ou 2 % des frais autres que d'intérêts par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à la hausse de la rémunération liée aux revenus, contrebalancée en partie par la baisse des dépenses associées à la publicité.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 67 M\$ ou 3 % en regard de la même période de 2004. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des coûts de soutien du siège social, de la charge de rémunération et des frais d'assurance. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la baisse des frais liés aux prêts aux étudiants par suite de la vente d'EDULINX et par le recul des dépenses en technologie.

L'effectif permanent totalisait 17 602 employés à la fin du trimestre, une hausse de 242 employés comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par un nombre additionnel d'employés traitant avec la clientèle dans les centres bancaires, facteur partiellement contrebalancé par la vente d'EDULINX. On compte 33 employés de plus qu'au trimestre précédent.

Gestion des avoirs CIBC

Le secteur *Gestion des avoirs CIBC* offre des services personnalisés de vente et de conseil ainsi que des produits et services à une vaste clientèle bien nantie essentiellement au Canada. Les activités comprennent les services-conseils en centre bancaire, le courtage de plein exercice, les services de gestion privée de patrimoine et le courtage en direct. Nous offrons également un large éventail de produits financiers, notamment des fonds communs de placement, des solutions de placement sous gestion et des placements à terme.

Résultats

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Revenus					
Service Impérial	207 \$	200 \$	195 \$	607 \$	570 \$
Courtage de détail	270	288	233	835	785
Gestion privée de patrimoine	37	36	35	111	107
Produits de gestion des avoirs	132	124	125	386	364
Divers	4	15	21	27	56
Total des revenus	650	663	609	1 966	1 882
Dotation à la provision pour pertes sur créances	5	7	8	21	20
Frais autres que d'intérêts	506	523	446	1 503	1 414
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	139	133	155	442	448
Impôts sur les bénéfices	21	55	51	132	158
Bénéfice net	118 \$	78 \$	104 \$	310 \$	290 \$
Coefficient d'efficacité	77,9 %	78,8 %	73,2 %	76,5 %	75,2 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	41,8 %	28,0 %	35,5 %	36,8 %	33,2 %
Bénéfice économique ^{1,2}	81 \$	43 \$	67 \$	202 \$	178 \$

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Aperçu financier

Le secteur Gestion des avoirs CIBC a bénéficié d'une réduction de la charge d'impôts associée aux règlements relatifs aux fonds de couverture. Le courtage de détail a connu un déclin saisonnier en ce qui a trait à l'activité de négociation.

Le bénéfice net s'est accru de 14 M\$ ou 13 % comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la réduction de la charge d'impôts susmentionnée et de la hausse des revenus du courtage de détail, contrebalancées en partie par l'accroissement de frais autres que d'intérêts.

Le bénéfice net s'est accru de 40 M\$ ou 51 % en regard du trimestre précédent, surtout en raison de la réduction de la charge d'impôts susmentionnée et de la diminution des frais autres que d'intérêts, contrebalancées en partie par un recul des revenus du courtage de détail.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a augmenté de 20 M\$ ou 7 % en regard de la même période de 2004, surtout en raison de la hausse des revenus dans tous les secteurs d'activité, partiellement contrebalancée par la montée des frais autres que d'intérêts.

Revenus

Les revenus ont progressé de 41 M\$ ou 7% par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les revenus du Service Impérial ont progressé de 12 M\$, surtout en raison de la hausse des fonds sous

gestion moyens et de l'augmentation des revenus tirés de la vente de produits de placement.

L'augmentation de 37 M\$ des revenus du courtage de détail s'explique surtout par l'intensification de la négociation d'actions, des revenus d'honoraires et des nouvelles émissions.

Les revenus des produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 7 M\$ principalement en raison de l'amélioration des marges des CPG.

Les revenus du segment Divers ont diminué de 17 M\$ surtout en raison de la diminution des revenus de trésorerie répartis.

Les revenus ont reculé de 13 M\$ ou 2 % en regard du trimestre précédent.

Les revenus du Service Impérial ont grimpé de 7 M\$ surtout en raison de l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre et de la hausse des ventes de prêts hypothécaires, contrebalancés en partie par une diminution des marges sur prêts.

Le fléchissement de 18 M\$ des revenus du courtage de détail est principalement attribuable au ralentissement de l'activité de négociation et de nouvelles émissions.

Les revenus des produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 8 M\$ principalement en raison de l'incidence des trois jours supplémentaires au trimestre et de l'amélioration des marges des CPG.

Les revenus du segment Divers ont diminué de 11 M\$ surtout en raison de la diminution des revenus de trésorerie répartis.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, les revenus se sont accrus de 84 M\$ ou 4 % en regard de la même période de 2004.

Les revenus du Service Impérial ont progressé de 37 M\$, surtout en raison de la hausse des fonds sous gestion moyens et de l'augmentation des revenus tirés de la vente de produits de placement.

L'augmentation de 50 M\$ des revenus du courtage de détail s'explique surtout par la montée des revenus d'honoraires et à l'augmentation des nouvelles émissions.

Les revenus des produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 22 M\$ principalement en raison de l'amélioration des marges des CPG et de la montée des revenus tirés des fonds communs de placement, induite par la plus-value.

Les revenus du segment Divers ont diminué de 29 M\$ surtout en raison de la diminution des revenus de trésorerie répartis. La période précédente incluait un gain à la vente d'actifs.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 60 M\$ ou 13 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse de la rémunération liée aux revenus et aux provisions judiciaires.

Les frais autres que d'intérêts ont baissé de 17 M\$ ou 3 % en regard du trimestre précédent, surtout en raison de

la diminution de la rémunération liée aux revenus et aux provisions judiciaires.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, les frais autres que d'intérêts ont grimpé de 89 M\$ ou 6 % par comparaison à la même période de 2004, surtout en raison de la croissance de la rémunération liée aux revenus, des coûts de soutien du siège social et des provisions judiciaires.

L'effectif permanent s'élevait à 6 515 employés à la fin du trimestre, en baisse de 7 employés par rapport à l'exercice précédent. L'effectif permanent comptait 33 employés de plus qu'au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse du nombre d'employés de soutien et d'employés traitant avec la clientèle.

Marchés mondiaux CIBC

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et partout dans le monde. Nous procurons des solutions innovatrices complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur tous les marchés financiers. Nous offrons des services-conseils spécialisés à un large éventail de secteurs et fournissons des recherches de qualité supérieure aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux entreprises que nous servons.

Résultats

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Revenus (BIE) ^{1,2}					
Marchés financiers	346 \$	325 \$	321 \$	1 020 \$	1 136 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	264	299	326	859	1 134
Services de banque d'affaires	239	61	108	323	205
Groupe Entreprises	114	106	110	336	340
Divers	18	(1)	8	23	3
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	981	790	873	2 561	2 818
Rajustement selon la BIE	52	48	37	141	112
Total des revenus	929	742	836	2 420	2 706
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	13	(9)	(74)	(13)	(98)
Frais autres que d'intérêts	3 423	591	600	4 559	1 865
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(2 507)	160	310	(2 126)	939
Impôts sur les bénéfices	(260)	22	57	(192)	245
Part des actionnaires sans contrôle	40	23	-	65	-
(Perte nette) bénéfice net	(2 287) \$	115 \$	253 \$	(1 999) \$	694 \$
Coefficient d'efficacité	368,1%	79,6%	71,9%	188,3%	66,2%
Coefficient d'efficacité (BIE) ^{1,2}	348,9%	74,8%	68,8%	178,0%	68,9%
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	(499,3)%	23,4%	45,2%	(140,5)%	37,1%
(Perte) bénéfice économique ^{1,2}	(2 348) \$	52 \$	181 \$	(2 188) \$	453 \$

1) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Aperçu financier

Les résultats de Marchés mondiaux CIBC ont été touchés de façon importante par la provision après impôts de 2 533 M\$ pour les affaires judiciaires liées à Enron.

Les résultats ont continué de bénéficier de marchés du crédit stables et du regain des activités de fusions et d'acquisitions. Toutefois, une baisse de l'activité sur les marchés des nouvelles émissions d'actions au Canada et aux États-Unis a eu une incidence négative sur le rendement de nos activités touchant les marchés financiers et les produits bancaires d'investissement et de crédit.

Le bénéfice net a reculé de 2 540 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron. L'amélioration des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, a été partiellement contrebalancée par un accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net a reculé de 2 402 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron, partiellement contrebalancée par l'amélioration des gains des services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Le bénéfice net pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 a reculé de 2 693 M\$ par rapport à la période correspondante en 2004, en raison surtout de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron. La réduction des ventes de prêts secondaires et le recul des activités sur les marchés financiers ont été partiellement contrebalancés par la diminution de la rémunération liée aux revenus.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 93 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les revenus des marchés financiers ont augmenté de 25 M\$, en raison surtout d'une hausse des revenus tirés des produits structurés en actions et d'une augmentation des nouvelles émissions sur les marchés des titres de créances.

Les revenus des produits bancaires d'investissement et de crédit ont fléchi de 62 M\$, en raison principalement d'un accroissement des pertes associées à nos programmes de couverture des prêts aux entreprises, d'une réduction des ventes de prêts secondaires, du retrait de nos activités internationales de titrisation d'actifs et d'une baisse de l'activité sur les marchés des nouvelles émissions d'actions aux États-Unis, facteurs partiellement contrebalancés par une hausse des gains du financement immobilier aux États-Unis.

Les revenus des services de banque d'affaires se sont accrus de 131 M\$, du fait principalement de l'accroissement des gains, déduction faite des baisses de valeur, et de la consolidation des EDDV.

Les revenus du segment Divers ont augmenté de 10 M\$, surtout en raison de la vente d'un placement, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de trésorerie répartis.

Les revenus ont augmenté de 187 M\$ ou 25 % en regard du trimestre précédent.

Les revenus des marchés financiers ont augmenté de 21 M\$, en raison surtout d'un regain d'activité sur les marchés des titres de créances et d'une hausse des revenus tirés des produits structurés en actions, facteurs contrebalancés en partie par une baisse de l'activité sur les marchés des nouvelles émissions d'actions au Canada.

Les revenus tirés des produits bancaires d'investissement et de crédit ont reculé de 35 M\$, surtout à cause de pertes accrues associées à nos programmes de couverture de prêts aux entreprises, d'une baisse de

l'activité sur les marchés des nouvelles émissions d'actions au Canada et aux États-Unis et d'un recul des gains du financement immobilier aux États-Unis, partiellement contrebalancés par des honoraires plus élevés pour les services bancaires d'investissement.

Les revenus des services de banque d'affaires ont augmenté de 178 M\$, en raison surtout de la hausse des gains, déduction faite des baisses de valeur, et des gains accrus des EDDV consolidés.

Les revenus du segment Divers se sont accrus de 19 M\$, grâce principalement à la vente d'un placement, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des revenus de trésorerie répartis.

Les revenus pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 ont reculé de 286 M\$ ou 11 % par rapport à la période correspondante en 2004.

Les revenus des marchés financiers ont diminué de 116 M\$, surtout en raison d'une baisse de l'activité dans le marché des produits structurés en actions, de la diminution des ventes d'actions aux États-Unis et du ralentissement des activités des marchés des titres de créance.

Le repli de 275 M\$ des revenus des produits bancaires d'investissement et de crédit découle essentiellement de la réduction des ventes de prêts secondaires, de la baisse d'activité dans le secteur des produits bancaires d'investissement aux États-Unis et du retrait de nos activités internationales de titrisation d'actifs.

Les revenus des services de banque d'affaires ont augmenté de 118 M\$, à cause principalement de la hausse des gains, déduction faite des baisses de valeur, et de la consolidation des EDDV.

Les revenus du segment Divers se sont accrus de 20 M\$, grâce notamment à la vente d'un placement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 87 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 22 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une réduction des recouvrements.

Le recouvrement net des pertes sur créances pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 a reculé de 85 M\$ ou 87 %, à cause surtout d'une réduction des recouvrements.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 2 823 M\$ ou 471 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron et de la hausse des autres provisions légales, contrebalancées en partie par la baisse de la rémunération liée aux revenus.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 2 832 M\$ ou 479 % par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron.

Les frais autres que d'intérêts pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 ont augmenté de 2 694 M\$ ou 144 % par rapport à la période correspondante en 2004, en raison principalement de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron et de la hausse des autres provisions légales, contrebalancées en partie par la baisse de la rémunération liée aux revenus et des coûts de soutien du siège social.

L'effectif permanent totalisait 2 311 employés à la fin du trimestre, une baisse de 15 employés comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du retrait de nos activités internationales de titrisation d'actifs. L'effectif permanent comptait 24 employés de plus qu'au trimestre précédent. Cette hausse est attribuable à un accroissement de notre effectif dans nos services bancaires d'investissement aux États-Unis et au Canada.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. Ainsi, la charge d'impôts totale constatée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale.

Les impôts sur les bénéfices ont diminué de 317 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et de 282 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la réduction de la charge d'impôts ayant trait aux affaires judiciaires liées à Enron et des règlements des fonds de couverture.

Les impôts sur les bénéfices pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 ont diminué de 437 M\$, en raison surtout des raisons indiquées ci-dessus.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la consolidation des EDDV.

La part des actionnaires sans contrôle a augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des gains accrus des EDDV consolidés.

La part des actionnaires sans contrôle pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 a augmenté de 65 M\$ par rapport à la période correspondante en 2004, en raison surtout de la consolidation des EDDV.

Siège social et autres

Le groupe *Siège social et autres* comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, ainsi que Trésorerie, Gestion du bilan et du risque – qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que Juniper Financial Corp. (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc. et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Résultats

en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Total des revenus	201 \$	107 \$	136 \$	530 \$	396 \$
Provision pour (recouvrement des) pertes sur créances	1	(1)	(45)	1	(32)
Frais autres que d'intérêts	148	159	174	418	470
Bénéfice (perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	52	(51)	7	111	(42)
Impôts sur les bénéfices	1	(25)	14	22	(27)
Part des actionnaires sans contrôle	75	(10)	1	73	3
Bénéfice net (perte nette)	(24) \$	(16) \$	(8) \$	16 \$	(18) \$

Aperçu financier

La perte nette s'est accrue de 16 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la reprise de la provision générale pour pertes sur créances au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'incidence de la vente de Juniper.

La perte nette a augmenté de 8 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout en raison des recouvrements d'impôts au trimestre précédent.

Le bénéfice net pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 a connu une hausse de 34 M\$ par rapport à la période correspondante de 2004, principalement en raison du gain à la vente de Juniper, neutralisé en partie par la réduction de la charge d'impôts liée à la hausse de nos actifs d'impôts futurs et la reprise de la provision générale pour pertes sur créances au cours de l'exercice précédent.

Revenus

Le total des revenus s'est accru de 65 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la consolidation des EDDV et de la hausse des revenus tirés des opérations de couverture des attributions de droits à la plus-value des actions. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la réduction des revenus en raison de la vente de Juniper.

Les revenus se sont accrus de 94 M\$ en regard du trimestre précédent en raison de la consolidation des EDDV et de la hausse des revenus de trésorerie non répartis.

Les revenus pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 ont augmenté de 134 M\$ par rapport à la période

correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison du gain tiré de la vente de Juniper, de la consolidation des EDDV et de la hausse des revenus de trésorerie non répartis. Ces augmentations ont été en partie neutralisées par la réduction des revenus d'intérêts sur les remboursements d'impôts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 46 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui comprenait une reprise de la provision générale pour pertes sur créances de 50 M\$.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 33 M\$ par comparaison avec la même période de 2004, qui comprenait une reprise de la provision générale et des pertes de Juniper.

Frais autres que d'intérêts

La baisse de 26 M\$ des frais autres que d'intérêts par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable à la vente de Juniper, contrebalancée en partie par la hausse des dépenses associées aux droits à la plus-value des actions.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 ont baissé de 52 M\$ par rapport à la période correspondante de 2004, surtout en raison de la vente de Juniper. Cette baisse a été en partie neutralisée par la hausse des coûts de soutien non répartis du siège social.

L'effectif permanent totalisait 10 845 employés à la fin du trimestre, soit 88 de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, hausse attribuable surtout aux activités de gouvernance accrues, à la centralisation de certaines fonctions de soutien aux opérations, en partie compensées par la vente de Juniper. L'effectif permanent comptait 126 employés de plus qu'au trimestre précédent, surtout en raison des activités de gouvernance accrues et de la centralisation de certaines fonctions de soutien aux opérations.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 74 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la consolidation des EDDV.

La part des actionnaires sans contrôle s'est accrue de 85 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout en raison de gains supérieurs en provenance des EDDV consolidées.

La part des actionnaires sans contrôle pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005 s'est accrue de 70 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la consolidation des EDDV.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque et des sources de financement est sensiblement la même que celle décrite aux pages 76 à 94 de la Reddition de comptes annuelle de 2004.

Gestion du risque de crédit

À la fin du trimestre, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1,0 G\$, en baisse par rapport à 1,1 G\$ au 31 octobre 2004.

Depuis le 31 octobre 2004, le secteur de la fabrication et des biens de consommation et d'équipement a enregistré la plus importante hausse des prêts douteux bruts, soit 79 M\$. Le secteur du commerce de détail et des services et celui des institutions financières ont connu les reculs les plus notables, respectivement 91 M\$ et 89 M\$. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, les prêts douteux bruts se sont accrus de 60 M\$ au Canada, ont diminué de 4 M\$ aux États-Unis et ont reculé de 170 M\$ dans les autres pays.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre s'est établie à 199 M\$, en hausse de 91 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 159 M\$ en regard du trimestre précédent. La provision trimestrielle pour les prêts à la consommation de 161 M\$ incluait 76 M\$ relativement aux cartes de crédit. La provision trimestrielle pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est élevée à 38 M\$.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est fixée à 536 M\$, en hausse de 83 M\$ par comparaison avec la même période de 2004.

La provision pour pertes sur créances de la CIBC, qui comprend des provisions spécifiques et une provision générale, totalisait 1,7 G\$ à la fin du trimestre, marquant une reprise de 113 M\$ par rapport au 31 octobre 2004. Les provisions spécifiques ont marqué une reprise de 113 M\$ tandis que la provision générale est restée stable.

Gestion de risque de marché

Le tableau suivant montre la valeur à risque moyenne (VAR) par catégorie de risque pour l'ensemble des activités de négociation de la CIBC. Le risque total a augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse du risque lié aux actions, en partie contrebalancé par la baisse du risque de taux d'intérêt. Les revenus tirés des activités de négociation (BIE)¹ ont été positifs pendant 84 % des jours du trimestre, et les pertes de négociation n'ont jamais dépassé la VAR.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE - PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	Trois mois terminés le 31 juillet 2005		Trois mois terminés le 31 juillet 2004		Cumul. 2005	Cumul. 2004
	T3 Fin	Moyenne	T3 Fin	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	4,9 \$	4,9 \$	4,6 \$	6,3 \$	4,5 \$	4,3 \$
Risque d'écart de taux	3,4	3,0	3,1	2,7	2,8	2,6
Risque lié aux actions	7,0	6,4	5,3	5,2	5,9	5,2
Risque de change	0,3	0,3	0,9	0,5	0,3	0,7
Risque lié aux marchandises	1,4	1,3	1,4	1,8	1,2	1,5
Effet de diversification ²	(8,3)	(7,5)	(8,1)	(8,4)	(6,7)	(7,2)
Risque total	8,7 \$	8,4 \$	7,2 \$	8,1 \$	8,0 \$	7,1 \$

- 1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.
- 2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de la diversification des portefeuilles.

Gestion du risque opérationnel

Au cours du trimestre, la CIBC a poursuivi la mise en œuvre de ses politiques, procédures et normes améliorées concernant le risque opérationnel et le contrôle des processus, ainsi que de sa méthode de mesure afin d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation en vue de répartir le capital de risque opérationnel selon l'Approche de mesures avancées conformément aux propositions de l'Accord sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle II).

L'amélioration de la gestion des risques juridiques et de réputation demeure une priorité pour la CIBC et est supervisée par le comité de surveillance des opérations financières, créé en février 2004, conformément aux engagements de la CIBC dans le cadre des ententes conclues avec le U.S. Department of Justice, le Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF) et la Federal Reserve Bank of New York. Nous vérifions constamment la viabilité des politiques et procédures touchant la gestion des risques juridiques et de réputation.

Gestion du risque d'illiquidité

Dans le cadre de nos stratégies d'atténuation du risque d'illiquidité, nous continuons de diversifier nos sources de fonds de gros à terme par client, devise, type et région géographique. En outre, les dépôts de détail de base demeurent la principale source de financement fiable pour le bilan. Au 31 juillet 2005, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 73,9 G\$.

Nous gérons le risque d'illiquidité éventuel par le maintien, en gestion distincte, de groupes d'actifs liquides de grande qualité non grevés financés à terme. Ces actifs peuvent être vendus ou cédés en garantie d'emprunts, assurant ainsi une source immédiate de liquidités. Au 31 juillet 2005, les actifs liquides comprenaient 1,1 G\$ d'espèces, 61,0 G\$ de valeurs mobilières et 12,7 G\$ de dépôts auprès d'autres banques. Nous disposions aussi, à la fin du trimestre, de 20,6 G\$ de valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente.

Dans le cours normal des affaires, certains actifs sont cédés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties,

y compris les conventions de rachat et les prêts de titres. Au 31 juillet 2005, ces actifs atteignaient 21,7 G\$.

Le coût des sources de financement de gros sont associés à divers facteurs, dont nos cotes de crédit. Par suite de l'annonce de notre règlement relatif à Enron le 2 août 2005, nos cotes de crédit ont été révisées par chacune des agences qui surveillent les notations de crédit. Les agences Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services et Fitch Ratings ont confirmé nos cotes à court et à long terme. Standard & Poor's a révisé sa perspective de nos cotes de stable à négative. Dominion Bond Rating Service («DBRS») a baissé d'un cran notre cote à long terme et a confirmé notre cote à court terme. Moody's, Fitch et DBRS ont confirmé leur perspective stable sur nos cotes de crédit, tandis que Moody's a rajusté à la baisse sa perspective sur notre cote de solvabilité, la faisant passer de stable à négative.

L'incidence de ce qui précède pourrait engendrer une faible hausse du coût du financement de gros à long terme.

Gestion des arrangements hors bilan et des obligations contractuelles

Les détails sur nos arrangements hors bilan et nos obligations contractuelles figurent aux pages 88 à 91 de la Reddition de compte annuelle de 2004 et n'ont pas beaucoup changé. Pour les opérations de titrisation effectuées durant le trimestre, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés inclus dans le présent rapport.

Gestion des sources de financement

Titres secondaires

Le 12 mai 2005, les débentures à 8,55 % échéant le 12 mai 2005 sont venues à échéance pour un montant de capital impayé de 1 M\$. Les débentures à 8,55 % avaient été émises en 1995 pour 70 M\$ et, le 12 mai 2001, 69 M\$ ont été convertis en billets de dépôt échéant le 12 mai 2005, qui sont également arrivés à échéance à cette date.

En juin 2005, nous avons racheté et annulé 16 M\$ US de débentures à taux variable échéant en 2084 et 16 M\$ US de capital obligataire secondaire à taux variable échéant en 2085.

Le 22 août 2005, après la fin du trimestre, les débentures à 8,65 % échéant le 22 août 2005 sont venues à échéance pour un montant de capital impayé de 24 M\$. Les débentures à 8,65% avaient été émises en 1995 pour 200 M\$ et, le 22 août 2001, 176 M\$ ont été converties en billets de dépôt à 8,65 % échéant le 22 août 2005, qui sont également arrivés à échéance à cette date.

Passif au titre des actions privilégiées

Le 1^{er} novembre 2004, par suite de l'adoption des modifications apportées au chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers - informations à fournir et présentation», nous avons reclassé les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur dans le passif. Les informations de la période précédente ont également été reclassées. Pour de

plus amples détails, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés figurant dans le présent rapport. En vertu des lignes directrices du BSIF, ces actions privilégiées continuent d'être incluses dans les fonds propres réglementaires de première catégorie.

Après la fin du trimestre, le 2 août 2005, nous avons racheté :

- Huit millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 21, à un prix par action de 26,00 \$, incluant une prime de rachat de 1,00 \$ par action, pour une contrepartie totale de 208 M\$.
- Quatre millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 22, à un prix par action de 26,00 \$ US, incluant une prime de rachat de 1,00 \$ US par action, pour une contrepartie totale de 104 M\$ US.

Actions privilégiées

Au cours de l'exercice, à trois dates de conversion, 13,2 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, en même temps que l'exercice du même nombre de bons de souscription, série 29, et l'encaissement de 15,00 \$ le bon de souscription. Le capital total en actions privilégiées de catégorie A, série 29 s'élevait alors à 331 M\$. Le capital-actions libéré pour les actions privilégiées converties, série 28, a ainsi été réduit de 132 M\$.

Le 10 mars 2005, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 30 à dividende non cumulatif de 4,80 % à un prix par action de 25,00 \$, pour une contrepartie totale de 400 M\$.

Action ordinaires

Le 22 décembre 2004, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention pour le renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de la nouvelle offre de rachat ont commencé le 24 décembre 2004 et prendront fin au plus tôt à la date de clôture de l'offre, à la date où tous les rachats seront terminés ou le 23 décembre 2005. En vertu de cette offre de rachat, nous pouvons acheter pour annulation, de temps à autre, jusqu'à 17 millions d'actions ordinaires. Le 2 août 2005, conjointement à notre règlement lié à Enron, nous avons annoncé notre intention de ne plus faire d'achat dans le cadre de l'offre publique de rachat jusqu'au moment où notre ratio du capital de première catégorie atteigne de nouveau notre objectif de 8,5 % ou plus.

Au cours du trimestre, nous avons racheté et annulé près de 6,2 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 75,29 \$, pour une contrepartie totale de 463 M\$, (16,2 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 72,64 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005).

Au cours du trimestre, nous avons émis environ 1,3 million d'actions ordinaires pour une contrepartie de 58 M\$ (2,6 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie de 122 M\$ pour les neuf mois terminés le

31 juillet 2005), en vertu de régimes d'options d'achat d'actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques*, il nous est interdit de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés pour l'exercice dépasse le total de notre bénéfice net depuis le début de l'exercice et de notre bénéfice net non réparti, tel que défini par le BSIF, des deux exercices antérieurs.

Après la fin du trimestre, nous avons obtenu l'approbation du BSIF, en vertu de l'article 79, de verser des dividendes sur nos actions ordinaires et sur nos actions privilégiées de catégorie A pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2005.

Capital réglementaire

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Nos ratios de fonds propres et les ratios actif/fonds propres étaient les suivants:

<i>en millions de dollars, au</i>	31 juill. 2005	31 oct. 2004
Fonds propres de première catégorie	9 186 \$	12 167 \$
Total des fonds propres réglementaires	12 883	14 885
Ratio des fonds propres de première catégorie	7,5 %	10,5 %
Ratio des fonds propres totaux	10,5 %	12,8 %
Ratio actif/fonds propres	22,0x	17,9x

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA CIBC

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

<i>non vérifié, en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004 ¹	31 juill. 2005	31 juill. 2004 ¹
Revenus d'intérêts					
Prêts	1 925 \$	1 854 \$	1 849 \$	5 691 \$	5 658 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	327	269	124	812	376
Valeurs mobilières	538	529	499	1 611	1 482
Dépôts auprès d'autres banques	91	78	40	241	104
	2 881	2 730	2 512	8 355	7 620
Frais d'intérêts					
Dépôts	1 141	1 036	831	3 158	2 516
Autres passifs	447	399	282	1 216	909
Titres secondaires	59	57	55	173	153
Passif au titre des actions privilégiées (notes 1 et 6)	15	14	24	43	71
	1 662	1 506	1 192	4 590	3 649
Revenu net d'intérêts	1 219	1 224	1 320	3 765	3 971
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 3)	199	159	91	536	453
	1 020	1 065	1 229	3 229	3 518
Revenu autre que d'intérêts					
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	157	200	166	580	632
Frais sur les dépôts et les paiements	203	194	198	597	560
Commissions sur crédit	88	76	76	246	236
Honoraires d'administration des cartes	82	74	109	244	299
Honoraires de gestion de placements et de garde	95	101	79	293	259
Revenu tiré des fonds communs de placement	175	168	158	509	461
Revenu tiré des assurances	62	61	59	196	133
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	212	239	210	669	694
Activités de négociation	348	130	86	635	502
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net	152	37	(17)	221	84
Revenu tiré des actifs titrisés	100	81	50	248	131
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	64	71	52	191	192
Divers (note 2)	194	164	360	656	720
	1 932	1 596	1 586	5 285	4 903
	2 952	2 661	2 815	8 514	8 421
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et avantages sociaux	1 078	1 055	1 060	3 187	3 357
Frais d'occupation	150	157	156	466	454
Matériel informatique et matériel de bureau	294	293	279	858	829
Communications	76	82	84	244	247
Publicité et expansion des affaires	58	68	68	191	195
Honoraires professionnels	90	86	85	244	197
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	30	33	34	94	96
Divers (note 10)	3 074	258	202	3 499	610
	4 850	2 032	1 968	8 783	5 985
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(1 898)	629	847	(269)	2 436
(Économie) charge d'impôts	(106)	176	250	353	744
	(1 792)	453	597	(622)	1 692
Part des actionnaires sans contrôle	115	13	1	138	3
Bénéfice net (perte nette)	(1 907) \$	440 \$	596 \$	(760) \$	1 689 \$
Résultat par action (en dollars) (note 9)					
- de base	(5,77) \$	1,21 \$	1,62 \$	(2,50) \$	4,51 \$
- dilué	(5,77) \$	1,20 \$	1,60 \$	(2,50) \$	4,46 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,68 \$	0,65 \$	0,60 \$	1,98 \$	1,60 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – Informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004. Au quatrième trimestre de 2004, nous avons également reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement dans les autres actifs. Ce réalignement s'est aussi traduit par le reclassement de postes correspondants de l'état des résultats.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BILANS CONSOLIDÉS

<i>non vérifié, en millions de dollars, aux</i>	31 juill. 2005	31 oct. 2004 ¹
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 417 \$	1 374 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 376	10 829
Valeurs mobilières		
Compte de placement	13 240	15 517
Compte de négociation	59 705	51 799
	72 945	67 316
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	20 575	18 165
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	76 881	72 592
Particuliers	27 821	26 311
Cartes de crédit	7 846	8 689
Entreprises et gouvernements	31 306	31 737
Provision pour pertes sur créances (note 3)	(1 713)	(1 825)
	142 141	137 504
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	21 539	23 710
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 216	4 778
Terrains, bâtiments et matériel	2 144	2 107
Écart d'acquisition	947	1 055
Autres actifs incorporels	202	244
Autres actifs	13 352	11 682
	43 400	43 576
	292 854 \$	278 764 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts		
Particuliers	73 895 \$	72 049 \$
Entreprises et gouvernements	112 738	106 705
Banques	10 510	11 823
	197 143	190 577
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 150	23 990
Acceptations	5 216	4 778
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	16 177	12 220
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	16 943	16 790
Part des actionnaires sans contrôle ²	1 094	39
Autres passifs ² (note 10)	19 007	13 258
	80 587	71 075
Titres secondaires (note 5)	3 853	3 889
Passif au titre des actions privilégiées (notes 1 et 6)	1 045	1 043
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 7)	2 381	1 783
Actions ordinaires (note 7)	2 937	2 969
Surplus d'apport	58	59
Écart de conversion	(350)	(376)
Bénéfices non répartis	5 200	7 745
	10 226	12 180
	292 854 \$	278 764 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – Informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

2) Les parts des actionnaires sans contrôle ont été reclassées des autres passifs.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>non vérifié, en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004 ¹	31 juill. 2005	31 juill. 2004 ¹
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	2 375 \$	1 958 \$	1 650 \$	1 783 \$	1 650 \$
Émission d'actions privilégiées (note 7)	10	427	133	730	133
Conversion d'actions privilégiées (note 7)	(4)	(10)	-	(132)	-
Solde à la fin de la période	2 381 \$	2 375 \$	1 783 \$	2 381 \$	1 783 \$
Actions ordinaires					
Solde au début de la période	2 943 \$	2 949 \$	3 020 \$	2 969 \$	2 950 \$
Émission d'actions ordinaires (note 7)	58	29	8	122	127
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 7)	(54)	(24)	(46)	(140)	(116)
Actions de trésorerie	(10) ²	(11) ²	(33)	(14)	(12)
Solde à la fin de la période	2 937 \$	2 943 \$	2 949 \$	2 937 \$	2 949 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	58 \$	59 \$	57 \$	59 \$	50 \$
Charge au titre des options sur actions	2	2	2	6	8
Options sur actions exercées	(2)	(2)	-	(7)	(5)
Prime (escompte) nette sur les actions de trésorerie	-	(1)	1	-	7
Solde à la fin de la période	58 \$	58 \$	60 \$	58 \$	60 \$
Écart de conversion					
Solde au début de la période	(296) \$	(327) \$	(119) \$	(376) \$	(180) \$
Gains (pertes) de change découlant de placements dans les filiales et autres	(448)	217	(515)	56	127
(Pertes) gains de change découlant des opérations de couverture	616	(294)	708	(57)	(182)
Économie (charge) d'impôts	(222)	108	(265)	27	44
Solde à la fin de la période	(350) \$	(296) \$	(191) \$	(350) \$	(191) \$
Bénéfices non répartis					
Solde au début de la période, montant établi antérieurement	7 780 \$	7 764 \$	7 805 \$	7 745 \$	7 607 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables	-	-	-	10 ³	-
Solde au début de la période, après retraitement	7 780	7 764	7 805	7 755	7 607
Bénéfice net (perte nette)	(1 907)	440	596	(760)	1 689
Dividendes					
Actions privilégiées	(36)	(28)	(23)	(92)	(73)
Actions ordinaires	(228)	(221)	(212)	(675)	(572)
Prime de rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 7)	(409)	(182)	(313)	(1 035)	(814)
Divers	-	7	(4)	7	12
Solde à la fin de la période	5 200 \$	7 780 \$	7 849 \$	5 200 \$	7 849 \$
Capitaux propres à la fin de la période	10 226 \$	12 860 \$	12 450 \$	10 226 \$	12 450 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre du manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004.

2) Les actifs et les passifs sous la forme d'actions ordinaires de la CIBC totalisant 659 M \$ au 31 juillet 2005 (655 M \$ au 30 avril 2005) de certaines fiducies de rémunération ont été contrebalancés. Se reporter à la Note 4 pour plus de détails.

3) Représente l'incidence de l'adoption de la Note d'orientation concernant la comptabilité (NOC) 15 du Manuel de l'ICCA, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Se reporter à la Note 1 pour plus de détails.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

non vérifié, en millions de dollars	Pour les trois mois terminés les			Pour les neuf mois terminés les	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004 ¹	31 juill. 2005	31 juill. 2004 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net (perte nette)	(1 907) \$	440 \$	596 \$	(760) \$	1 689 \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte nette) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	159	91	536	453
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	51	55	64	160	199
Amortissement des actifs incorporels	3	3	4	9	12
Rémunération à base d'actions	15	13	-	18	38
Réduction des frais de restructuration, montant net	-	-	-	-	(5)
Impôts futurs	(238)	28	13	(107)	85
(Gains) pertes sur valeurs du compte de placement, montant net	(152)	(37)	17	(221)	(84)
Gains sur désinvestissements	-	-	-	(115)	-
(Gains) pertes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(7)	-	(7)	(7)	6
Variation des actifs et des passifs d'exploitation					
Intérêts courus à recevoir	57	(53)	57	66	230
Intérêts courus à payer	138	149	61	272	208
Montants à recevoir sur contrats dérivés	213	1 091	3 115	2 174	2 007
Montants à payer sur contrats dérivés	597	(839)	(2 223)	(1 878)	(1 847)
Variation nette des valeurs du compte de négociation	(1 181)	(3 593)	(2 901)	(6 542)	(3 341)
Impôts exigibles	78	27	133	26	(2 113)
Paiements de restructuration	-	-	(8)	-	(45)
Produit de l'assurance reçu	-	-	-	-	11
Divers, montant net	2 433	543	1 518	2 072	1 880
	299	(2 014)	530	(4 297)	(617)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Dépôts, déduction faite des retraits	659	3 183	(2 617)	6 566	4 890
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(53)	848	(1 402)	3 957	13
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	2 528	(2 147)	(1 984)	153	(2 280)
Émission de titres secondaires	-	-	750	-	750
Remboursement/rachat de titres secondaires	(41)	-	(7)	(41)	(93)
Émission d'actions privilégiées, déduction faite des conversions ²	6	417	133	598	133
Émissions d'actions ordinaires	58	29	8	122	127
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(463)	(206)	(359)	(1 175)	(930)
Produit net tiré des actions de trésorerie vendues/achetées	(10)	(11)	(33)	(14)	(12)
Dividendes	(264)	(249)	(235)	(767)	(645)
Divers, montant net	(259)	155	6	127	(265)
	2 161	2 019	(5 740)	9 526	1 688
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 553)	129	2 962	(1 547)	(586)
Prêts, déduction faite des remboursements	(5 386)	(2 403)	(3 696)	(10 941)	(9 574)
Produit des titrisations	2 339	1 931	1 638	7 013	5 623
Achat de valeur du compte de placement	(669)	(1 920)	(2 746)	(4 990)	(9 573)
Produit de la vente de valeurs du compte de placement	1 689	953	3 507	5 429	8 891
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	1 464	369	1 203	2 101	2 754
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	(182)	1 031	2 557	(2 410)	1 217
Produit de désinvestissements	-	-	-	347	-
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(37)	(88)	(66)	(214)	(157)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	22	1	9	24	11
	(2 313)	3	5 368	(5 188)	(1 394)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	(9)	4	(13)	2	3
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période					
	138	12	145	43	(320)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	1 279	1 267	1 128	1 374	1 593
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période					
	1 417 \$	1 279 \$	1 273 \$	1 417 \$	1 273 \$
Intérêts versés en espèces	1 524 \$	1 357 \$	1 131 \$	4 318 \$	3 441 \$
Impôts sur les bénéfices payés en espèces	55 \$	120 \$	104 \$	434 \$	2 772 \$

1) Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – Informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004. Au quatrième trimestre de 2004, nous avons également reclassé les placements à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement dans les autres actifs. Ce réalignement s'est aussi traduit par le reclassement de postes correspondants de l'état des résultats.

2) Comprend l'émission de 10 M \$ (27 M \$ au deuxième trimestre de 2005) d'actions privilégiées de catégorie A, série 29 (consistant en la conversion de 4 M \$ (10 M \$ au deuxième trimestre de 2005) d'actions privilégiées de catégorie A, série 28 et de 6 M \$ (17 M \$ au deuxième trimestre de 2005) en espèces à l'exercice de bons de souscription, série 29).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (NON VÉRIFIÉ)

1. Conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de ses filiales ci-désignée (la «CIBC») ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Les présents états financiers sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, sauf dans les cas décrits ci-après. Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ne comprennent pas toutes les informations à fournir exigées en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, figurant aux pages 104 à 155 de la Reddition de comptes annuelle de 2004. Les autres conventions appliquées et informations fournies sont les suivantes :

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», qui donne un cadre de référence permettant

d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et selon laquelle le principal bénéficiaire doit se plier à l'obligation de consolider une EDDV. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV ou les deux. Cette modification de convention comptable a entraîné l'imputation, au 1^{er} novembre 2004, d'un crédit après impôts aux bénéficiaires non répartis de 10 M\$ (21 M\$ avant impôts), soit l'écart entre le montant net ajouté au bilan consolidé et le montant de tout droit préalablement constaté dans les entités nouvellement consolidées. Se reporter à la note 4 pour en savoir davantage sur cette note d'orientation.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». Selon le chapitre modifié, les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur doivent être présentées dans le passif plutôt que dans les capitaux propres, et les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées, comme intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. L'incidence de la modification est détaillée ci-après.

BILANS CONSOLIDÉS

<i>non vérifié, en millions de dollars, aux</i>	31 juill. 2005	31 oct. 2004
Augmentation du passif au titre des actions privilégiées	1 045 \$	1 043 \$
Diminution des actions privilégiées comprises dans les capitaux propres	(1 045) \$	(1 043) \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>non vérifié, en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Augmentation des frais d'intérêts	15 \$	14 \$	24 \$	43 \$	71 \$
Diminution du bénéfice net	15	14	24	43	71
Diminution des dividendes sur actions privilégiées	15	14	24	43	71
Diminution des primes sur actions privilégiées	-	-	-	-	-
Incidence sur le bénéfice net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Incidence du bénéfice par action (de base et dilué)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

2. Cession

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons vendu Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit, à Barclays Bank PLC pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain à la vente de 115 M\$ (64 M\$ après impôts), qui est inclus dans le poste Revenu autre que d'intérêts – Divers. Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction. La vente n'aura pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

3. Provision pour pertes sur créances

<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>	31 juillet 2005			30 avril 2005			31 juillet 2004		
	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale
Solde au début de la période	709 \$	1 025 \$	1 734 \$	773 \$	1 025 \$	1 798 \$	892 \$	1 100 \$	1 992 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	-	199	159	-	159	141	(50)	91
Radiations	(229)	-	(229)	(258)	-	(258)	(276)	-	(276)
Recouvrements	24	-	24	30	-	30	78	-	78
Change et autres ajustements	(13)	-	(13)	5	-	5	(5)	-	(5)
Solde à la fin de la période	690 \$	1 025 \$	1 715 \$	709 \$	1 025 \$	1 734 \$	830 \$	1 050 \$	1 880 \$
Composition :									
Prêts	688 \$	1 025 \$	1 713 \$	707 \$	1 025 \$	1 732 \$	829 \$	1 050 \$	1 879 \$
Lettres de crédit ¹	2	-	2	2	-	2	1	-	1

<i>en millions de dollars, pour les neuf mois terminés les</i>	31 juillet 2005			31 juillet 2004		
	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale
Solde au début de la période	803 \$	1 025 \$	1 828 \$	856 \$	1 100 \$	1 956 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	536	-	536	503	(50)	453
Radiations	(722)	-	(722)	(699)	-	(699)
Recouvrements	91	-	91	172	-	172
Change et autres ajustements	(18)	-	(18)	(2)	-	(2)
Solde à la fin de la période	690 \$	1 025 \$	1 715 \$	830 \$	1 050 \$	1 880 \$
Composition :						
Prêts	688 \$	1 025 \$	1 713 \$	829 \$	1 050 \$	1 879 \$
Lettres de crédit ¹	2	-	2	1	-	1

1) La provision sur lettres de crédit est comprise dans les autres passifs.

4. Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Titrisations

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Le gain net à la vente est constaté dans le revenu tiré des actifs titrisés. Nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus. Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis. Le tableau suivant résume notre activité de titrisation:

<i>en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Titrisés	1 914 \$	1 930 \$	2 122 \$	6 685 \$	6 197 \$
Vendus	2 052	1 391	1 578	6 201	5 529
Produit net au comptant	2 044	1 388	1 572	6 175	5 500
Droit conservé	44	26	30	140	122
Grain à la vente, déduction faite des frais d'opération	11	9	14	20	38
Hypothèses :					
Taux de remboursement anticipé	12,0 - 39,0 %	12,0 - 39,0 %	12,0 - 39,0 %	12,0 - 39,0 %	12,0 - 40,0 %
Taux d'actualisation	2,6 - 3,4 %	2,6 - 3,9 %	2,8 - 4,6 %	2,6 - 4,2 %	2,5 - 4,6 %
Pertes sur créances prévues	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. Ne s'applique pas car ces prêts hypothécaires sont garantis.

Cartes de crédit

Nous titrisons des créances de cartes de crédit par l'entremise d'une fiducie qui émet des valeurs mobilières. Nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des créances titrisées sur cartes de crédit et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus. Le tableau suivant résume notre activité de titrisation :

<i>en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005 ¹	30 avril 2005 ¹	31 juill. 2004	31 juill. 2005 ¹	31 juill. 2004
Titrisés et vendus	295 \$	543 \$	66 \$	838 \$	122 \$
Produit net au comptant	295	543	66	838	123
Droit conservé	3	4	- ²	7	- ²
Gain à la vente	3	4	- ²	7	- ²
Hypothèses :					
Taux de remboursement anticipé (mensuel)	43,6 %	44,3 %	24,5 %	44,3 - 43,6 %	23,4 - 24,5 %
Taux d'actualisation	9,0 %	9,0 %	12,0 %	9,0 %	12,0 %
Pertes sur créances prévues	3,7 %	3,7 %	6,9 %	3,7 %	6,8 - 6,9 %

1) Nous avons acheté 35 M\$ d'effets subordonnés émis par la fiducie à la valeur nominale (43 M\$ pour le deuxième trimestre de 2005 et 78 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005).

2) Négligeable.

Entités à détenteurs de droits variables

Comme l'explique la note 1, le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Nous sommes considérés le principal bénéficiaire de certaines EDDV avec des actifs totalisant environ 2,7 G\$ au 31 juillet 2005. La consolidation de ces EDDV a entraîné une augmentation des actifs et des passifs de près de 2,5 G\$. Les actifs sur lesquels s'appuient les obligations des EDDV consolidées comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation de 1,2 G\$ et des valeurs du compte de négociation de 1,3 G\$. Ces valeurs du compte de négociation comprennent des instruments de placement de 924 M\$, gérés par certains de nos employés, qui effectuent des placements privés en actions, et un montant de 359 M\$ relatif à des

opérations qui modifient les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires tiers afin de créer des placements offrant des profils de risque précis. Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des concours de trésorerie ou des améliorations des termes du crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

Nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 659 M\$ au 31 juillet 2005. Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas d'incidence importante étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et le passif (soit l'obligation d'offrir des actions

de la CIBC aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section sur les actions ordinaires du bilan consolidé.

EDDV non consolidées

Nous détenons des droits variables importants dans des EDDV qui ne sont pas consolidées, puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire. Nous pouvons fournir à ces EDDV des concours de trésorerie, détenir leurs effets et agir comme contrepartie à des contrats de dérivés.

Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants au Canada que nous administrons et des titres adossés à des créances avec flux groupés pour lesquels nous sommes les agents de structuration et de placement. En outre, nous pouvons gérer les garanties au nom des investisseurs. Au 31 juillet 2005, les actifs de ces EDDV s'élevaient à environ 18,6 G\$.

Notre risque maximal de perte résultant de notre engagement envers ces EDDV était d'environ 14,8 G\$ au 31 juillet 2005. À cette fin, le risque maximal de perte représente le notionnel des concours de trésorerie et la valeur comptable de nos placements dans ces EDDV. Les pertes réelles pouvant découler de ce risque ne devraient pas être importantes. Les risques font l'objet d'un suivi et sont gérés dans le cadre de nos processus de gestion des risques.

Notre risque existant dans des opérations sur dérivés avec les EDDV est reflété dans les états financiers consolidés, puisque la juste valeur des contrats dérivés est

constatée dans les autres actifs ou les autres passifs, et que les variations de la juste valeur sont constatées dans le poste Revenu autre que d'intérêts.

Nous suivons de près l'évolution des faits qui pourraient modifier notre interprétation actuelle de la NOC-15.

5. Titres secondaires

Le 12 mai 2005, les débentures à 8,55 % échéant le 12 mai 2005 sont venues à échéance pour un montant de capital impayé de 1 M\$. Les débentures à 8,55 % avaient été émises en 1995 pour 70 M\$ et, le 12 mai 2001, 69 M\$ ont été converties en billets de dépôt à 8,55 % échéant le 12 mai 2005, qui sont également arrivés à échéance à cette date.

En juin 2005, nous avons racheté et annulé 16 M\$ US de débentures à taux variable échéant en 2084 et 16 M\$ US de capital obligataire secondaire à taux variable échéant en 2085.

Le 22 août 2005, après la fin du trimestre, les débentures à 8,65 % échéant le 22 août 2005 sont venues à échéance pour un montant de capital impayé de 24 M\$. Les débentures à 8,65% avaient été émises en 1995 pour 200 M\$ et, le 22 août 2001, 176 M\$ ont été convertis en billets de dépôt à 8,65 % échéant le 22 août 2005, qui sont également arrivés à échéance à cette date.

6. Passif au titre des actions privilégiées

Comme le décrit la note 1, le 1^{er} novembre 2004, certaines actions privilégiées ont été reclassées au passif compte tenu de l'adoption des modifications du chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers - informations à fournir et présentation». Les informations de la période précédente ont également été reclassées.

PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES	31 juillet 2005		31 octobre 2004	
	Actions en circulation		Actions en circulation	
Aux	N ^{bre} d'actions	En millions \$	N ^{bre} d'actions	En millions \$
Actions privilégiées de catégorie A¹				
Série 19	8 000 000	200 \$	8 000 000	200 \$
Série 20	4 000 000	122	4 000 000	121
Série 21 ²	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 22 ³	4 000 000	123	4 000 000	122
Série 23	16 000 000	400	16 000 000	400
		1 045 \$		1 043 \$

1) Les droits et privilèges des actions privilégiées de catégorie A ainsi que les restrictions sur le versement des dividendes sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés de 2004.

2) Après la fin du trimestre, le 2 août 2005, des actions ont été remboursées à un prix par action de 26,00 \$, incluant une prime de remboursement de 1,00 \$ par action, pour une contrepartie totale de 208 M\$.

3) Après la fin du trimestre, le 2 août 2005, des actions ont été remboursées à un prix par action de 26,00 \$ US, incluant une prime de remboursement de 1,00 \$ US par action, pour une contrepartie totale de 104 M\$ US.

7. Capital-actions

Le 22 décembre 2004, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention pour le renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de la nouvelle offre de rachat ont

commencé le 24 décembre 2004 et prendront fin au plus tôt à la date de clôture de l'offre, à la date où tous les rachats seront terminés ou le 23 décembre 2005. En vertu de cette offre de rachat, nous pouvons acheter pour annulation, de temps à autre, jusqu'à 17 millions d'actions ordinaires. Le 2 août 2005, conjointement à notre règlement lié à Enron

dont il est question à la note 10, nous avons annoncé notre intention de ne plus faire d'achat dans le cadre de l'offre publique de rachat jusqu'au moment où notre ratio du capital de première catégorie atteigne de nouveau notre objectif de 8,5 % ou plus.

Au cours du trimestre, nous avons racheté et annulé près de 6,2 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 75,29 \$, pour une contrepartie totale de 463 M\$ (16,2 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 72,64 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005).

Au cours du trimestre, nous avons émis environ 1,3 million d'actions ordinaires pour une contrepartie de 58 M\$ (2,6 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie de 122 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2005), en vertu de régimes d'options d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice, à trois dates de conversion, 13,2 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29, en même temps que l'exercice du même nombre de bons de souscription, série 29, et le versement de 15,00 \$ le bon de souscription. Le capital total en actions privilégiées de catégorie A, série 29

s'élevait alors à 331 M\$. Le capital-actions libéré pour les actions privilégiées, série 28 converties a ainsi été réduit de 132 M\$.

Le 10 mars 2005, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 30 à dividende non cumulatif de 4,80 % à un prix par action de 25,00 \$, pour une contrepartie totale de 400 M\$.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques*, il nous est interdit de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés pour l'exercice dépasse le total de notre bénéfice net depuis le début de l'exercice et de notre bénéfice net non réparti, tel que défini par le BSIF, des deux exercices antérieurs.

Après la fin du trimestre, nous avons obtenu l'approbation du BSIF, en vertu de l'article 79, de verser des dividendes sur nos actions ordinaires et sur nos actions privilégiées de catégorie A pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2005.

ACTIONS EN CIRCULATION	31 juillet 2005		31 octobre 2004	
	Actions en circulation		Actions en circulation	
Aux	N ^{bre} d'actions	En millions \$	N ^{bre} d'actions	En millions \$
Actions privilégiées de catégorie A¹				
Série 18	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série 24	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 25	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 26	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 27	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 28	17 658	- ²	13 250 000	133
Série 29	13 232 342	331	-	-
Série 30	16 000 000	400	-	-
		2 381 \$		1 783 \$
Actions ordinaires	333 724 284	2 937 \$	347 488 472	2 969 \$
Options sur actions en cours	11 181 303		13 424 875	

1) Les droits et privilèges des actions privilégiées de catégorie A ainsi que les restrictions sur le versement des dividendes sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés de 2004.

2) Attribuable à l'arrondissement.

8. Charge au titre des avantages sociaux futurs

La charge au titre des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs est comptabilisée comme suit:

<i>en millions de dollars</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004	31 juill. 2005	31 juill. 2004
Charge au titre des régimes à prestations déterminées					
Régimes de retraite	48 \$	40 \$	39 \$	125 \$	117 \$
Autres régimes d'avantages sociaux	19	14	18	50	66
	67 \$	54 \$	57 \$	175 \$	183 \$
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées					
Régimes de retraite de la CIBC	3 \$	5 \$	3 \$	12 \$	12 \$
Régimes de retraite gouvernementaux	19	22	17	63	61
	22 \$	27 \$	20 \$	75 \$	73 \$

9. Résultat par action

<i>en millions de dollars, sauf les données par action</i>	<i>Pour les trois mois terminés les</i>			<i>Pour les neuf mois terminés les</i>	
	31 juill. 2005	30 avril 2005	31 juill. 2004 ¹	31 juill. 2005	31 juill. 2004 ¹
Résultat de base par action					
Bénéfice net (perte nette)	(1 907) \$	440 \$	596 \$	(760) \$	1 689 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(36)	(28)	(23)	(92)	(73)
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	(1 943) \$	412 \$	573 \$	(852) \$	1 616 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (milliers)	336 486	340 461	354 003	341 079	357 954
Résultat de base par action	(5,77) \$	1,21 \$	1,62 \$	(2,50) \$	4,51 \$
Résultat dilué par action					
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	(1 943) \$	412 \$	573 \$	(852) \$	1 616 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (milliers)	336 486	340 461	354 003	341 079	357 954
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ² (milliers)	3 639	3 828	3 738	3 799	4 046
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (milliers)	340 125	344 289	357 741	344 878	362 000
Résultat dilué par action ⁴	(5,77) \$	1,20 \$	1,60 \$	(2,50) \$	4,46 \$

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers - Informations à fournir et présentation », le 1^{er} novembre 2004.

2) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 675 671 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 73,10 \$ et du nombre moyen de 8 628 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,06 \$, respectivement, pour les trois mois terminés les 30 avril 2005 et 31 juillet 2004, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Il n'y avait aucune option en cours pour le trimestre terminé le 31 juillet 2005 dont les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 225 555 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et du nombre moyen de 259 778 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les trois mois terminés le 30 avril 2005 et le 31 juillet 2004, car ces options sont fondées sur le rendement et les critères d'achat de ces options n'ont pas été respectés.

3) Les actions privilégiées convertibles et le passif au titre des actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

4) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le résultat par action sera antidilutive; c'est pourquoi le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques.

10. Éventualités

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de ces réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement imminent

de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné ne semble plus approprié dans une fourchette, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement l'adéquation des réserves pour éventualités de la CIBC et procédons aux redressements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les redressements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. S'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques,

nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

Fonds de couverture

Au cours du trimestre, la CIBC a conclu des règlements avec la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le «NYAG») concernant leurs enquêtes sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En vertu de ce règlement, la CIBC a, sans admettre ni nier quelque responsabilité, accepté de payer une amende de 25 M\$ US et de déboursier une somme de 100 M\$ US, sommes qui seront distribuées aux parties touchées. Au cours du deuxième trimestre de 2005, nous avons porté notre provision de 75 M\$ à 125 M\$. Au cours du présent trimestre, nous l'avons de nouveau haussée et avons comptabilisé une dépense de 33 M\$ (19 M\$ après impôts) pour satisfaire aux règlements. De plus, à la lumière des règlements finaux, nous avons inscrit une réduction de 39 M\$ aux charges d'impôts afin de tenir compte de la déductibilité fiscale prévue des montants des provisions constatées au cours des trimestres antérieurs. Les provisions et les économies d'impôt s'y rapportant ont été réparties à parts égales entre Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC.

Par ailleurs, deux filiales de la CIBC et un ancien employé sont désignés comme défendeurs dans une jonction de recours collectifs, intentés au nom de certaines parties présumément touchées qui anciennement étaient des porteurs de parts de diverses familles de fonds communs de placement, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de transactions post-clôture sur fonds communs de placement.

Enron

Au début du mois d'août 2005, après la fin du trimestre, un règlement est, sous réserve de l'approbation du tribunal, intervenu dans certaines poursuites auxquelles la CIBC était partie, soit *Newby, et al. v. Enron Corp., et al.*, ainsi que la poursuite en faillite appelée *Megaclaims*. Pour régler le dossier *Newby*, la CIBC a accepté de verser 2,4 G\$ US. Dans le cadre du règlement du dossier *Megaclaims*, la CIBC a accepté de verser 250 M \$ US, et en contrepartie d'une somme de 24 M\$ US, Enron acceptera l'inclusion de réclamations d'une valeur approximative de 81 M\$ US déposées contre l'actif de la faillite Enron, et la CIBC acceptera de subordonner d'autres réclamations d'environ 42 M\$ US, radiées au cours de périodes antérieures.

La CIBC est défenderesse à un certain nombre d'autres actions liées à Enron. Au cours du troisième trimestre, elle a inscrit une réserve (comprise dans les charges autres que d'intérêts dans l'état des résultats consolidés) de 2,83 G\$

avant impôts (2,53 G\$ après impôts) afin de hausser son passif (compris dans les autres passifs dans les bilans consolidés) pour couvrir les règlements et pour constituer une réserve en vue des autres dossiers Enron; les réserves à ce jour tiennent compte des indemnités d'assurance prévues. D'après nos estimations actuelles quant à l'issue la plus probable des actions, la CIBC a constaté des économies d'impôt d'environ 300 M\$ relativement à la réserve du trimestre en cours. Comme l'économie fiscale réalisée sur les montants des règlements reste en bout de ligne fortement incertaine, nous avons constaté les économies d'impôt minimales attendues.

11. Informations sectorielles

La CIBC compte trois secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie et Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont incluses dans Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité.

Le 11 avril 2005, nous avons annoncé une nouvelle structure organisationnelle consistant en un regroupement de certaines unités de Gestion des avoirs CIBC, notamment Service Impérial, Gestion privée de patrimoine et la gamme de produits CPG à Marchés de détail CIBC. Le mode de présentation de nos activités n'a pas été modifié au cours du trimestre. Nous travaillons à la mise au point définitive de notre nouvelle structure organisationnelle et comptons l'utiliser à partir du quatrième trimestre de 2005.

RÉSULTATS SECTORIELS

	Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
<i>en millions de dollars, pour les trois mois terminés les</i>					
31 juillet 2005					
Revenu net d'intérêts	998 \$	121 \$	37 \$	63 \$	1 219 \$
Revenu autre que d'intérêts	537	418	838	139	1 932
Revenu intersectoriel ¹	(164)	111	54	(1)	-
Total des revenus	1 371	650	929	201	3 151
Dotation à la provision pour pertes sur créances	180	5	13	1	199
Amortissement ²	16	4	6	27	53
Frais autres que d'intérêts	757	502	3 417	121	4 797
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	418	139	(2 507)	52	(1 898)
Impôts sur les bénéfices	132	21	(260)	1	(106)
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	40	75	115
Bénéfice net (perte nette)	286 \$	118 \$	(2 287) \$	(24) \$	(1 907) \$
Actif moyen³	166 281 \$	20 595 \$	104 787 \$	473 \$	292 136 \$
30 avril 2005					
Revenu net d'intérêts	948 \$	119 \$	99 \$	58 \$	1 224 \$
Revenu autre que d'intérêts	516	442	588	50	1 596
Revenu intersectoriel ¹	(156)	102	55	(1)	-
Total des revenus	1 308	663	742	107	2 820
Dotation à la provision pour pertes sur créances	162	7	(9)	(1)	159
Amortissement ²	18	5	6	29	58
Frais autres que d'intérêts	741	518	585	130	1 974
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	387	133	160	(51)	629
Impôts sur les bénéfices	124	55	22	(25)	176
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	23	(10)	13
Bénéfice net (perte nette)	263 \$	78 \$	115 \$	(16) \$	440 \$
Actif moyen³	165 278 \$	20 310 \$	101 659 \$	555 \$	287 802 \$
31 juillet 2004 ⁴					
Revenu net d'intérêts	1 004 \$	112 \$	148 \$	56 \$	1 320 \$
Revenu autre que d'intérêts	484	388	634	80	1 586
Revenu intersectoriel ¹	(163)	109	54	-	-
Total des revenus	1 325	609	836	136	2 906
Dotation à la provision pour pertes sur créances	202	8	(74)	(45)	91
Amortissement ²	30	5	7	27	69
Frais autres que d'intérêts	718	441	593	147	1 899
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	375	155	310	7	847
Impôts sur les bénéfices	128	51	57	14	250
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	1	1
Bénéfice net (perte nette)	247 \$	104 \$	253 \$	(8) \$	596 \$
Actif moyen³	161 273 \$	19 816 \$	97 220 \$	699 \$	279 008 \$

RÉSULTATS SECTORIELS

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
<i>en millions de dollars, pour les neuf mois terminés les</i>						
31 juillet 2005	Revenu net d'intérêts	2 950 \$	364 \$	273 \$	178 \$	3 765 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 670	1 279	1 982	354	5 285
	Revenu intersectoriel¹	(486)	323	165	(2)	-
	Total des revenus	4 134	1 966	2 420	530	9 050
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	527	21	(13)	1	536
	Amortissement²	53	14	18	84	169
	Frais autres que d'intérêts	2 250	1 489	4 541	334	8 614
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 304	442	(2 126)	111	(269)
	Impôts sur les bénéfices	391	132	(192)	22	353
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	65	73	138
	Bénéfice net (perte nette)	913 \$	310 \$	(1 999) \$	16 \$	(760) \$
	Actif moyen³	165 270 \$	20 221 \$	103 416 \$	519 \$	289 426 \$
31 juillet 2004⁴	Revenu net d'intérêts	2 999 \$	364 \$	424 \$	184 \$	3 971 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 363	1 203	2 123	214	4 903
	Revenu intersectoriel¹	(472)	315	159	(2)	-
	Total des revenus	3 890	1 882	2 706	396	8 874
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	563	20	(98)	(32)	453
	Amortissement²	88	15	19	89	211
	Frais autres que d'intérêts	2 148	1 399	1 846	381	5 774
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 091	448	939	(42)	2 436
	Impôts sur les bénéfices	368	158	245	(27)	744
	Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	3	3
	Bénéfice net (perte nette)	723 \$	290 \$	694 \$	(18) \$	1 689 \$
	Actif moyen³	160 974 \$	19 949 \$	99 935 \$	716 \$	281 574 \$

1) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des actifs incorporels à durée de vie limitée.

3) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction. L'actif moyen de Juniper (vendue le 1^{er} décembre 2004), les co-entreprises de CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc. et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

4) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de modifications au chapitre du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers - Informations à fournir et présentation», le 1^{er} novembre 2004. Au quatrième trimestre de 2004, nous avons également reclassé les placements comptabilisés à la valeur de consolidation des valeurs du compte de placement vers les autres actifs. Ce réalignement s'est aussi traduit par le reclassement de postes correspondants de l'état des résultats.

12. Modifications futures de conventions comptables

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers - comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251 «Capitaux propres». La CIBC mettra en application ces nouvelles normes comptables à partir du 1^{er} novembre 2006. Ces normes favoriseront l'harmonisation avec les normes comptables américaines et internationales.

Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de transaction disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. En outre, les normes prévoient que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts, des créances et des placements devant être détenus jusqu'à leur échéance, qui devraient être évalués au coût après amortissement. Les changements à la juste valeur des valeurs détenues à des

fins de transaction continueront d'être portés aux résultats, alors que les changements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à la sortie de l'actif financier ou jusqu'à sa dépréciation.

De la même façon, les normes exigent que tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur quand ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont des dérivés. Les autres passifs financiers devraient être évalués au coût.

Les normes permettent à une entité de désigner un instrument financier, à sa constatation initiale, comme un instrument qu'elle évaluera à sa juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les dérivés seront classés comme étant détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient expressément désignés dans une relation de couverture efficace. Les normes permettent trois types de relations de couverture : couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'un investissement net dans un

établissement étranger autonome. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction des variations de la juste valeur attribuable au risque qui est couvert pour l'actif, le passif ou l'engagement ferme faisant l'objet de la couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs ou à la décomptabilisation de l'investissement net. Lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. L'inefficacité d'une relation de couverture sera comptabilisée dans les résultats courants.

Les autres éléments du résultat étendu seront inclus aux bilans consolidés sous une rubrique distincte des capitaux propres (déduction faite des impôts et taxes) et comprendront les gains nets non matérialisés sur les valeurs disponibles à la vente, les gains nets non matérialisés sur les instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et pertes de change non matérialisés et les couvertures compensatoires d'un établissement étranger autonome.

Nous sommes en voie d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes.

13. Chiffres correspondants

Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de la période à l'étude.

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone au 416 980-3096, par télécopieur au 416 980-7012 ou par courriel à l'adresse michelle.caturay@cibc.com

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone au 416 980-8306, par télécopieur au 416 980-5028 ou par courriel à l'adresse alison.rampersad@cibc.com

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone au 416 980-4111, par télécopieur au 416 363-5347 ou par courriel à l'adresse marylou.frazer@cibc.com

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Renseignements en direct à l'intention des investisseurs : De l'information financière supplémentaire et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com; À propos de la CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le mercredi 24 août 2005, à 14 h 00 HAE. Pour la conférence en français, composez le 514 868-2590 ou le numéro sans frais 1 866 540-8136; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2216 à Toronto ou le numéro sans frais 1 866 898-9626 pour le reste de l'Amérique du Nord.

Une retransmission différée de la conférence sera accessible en français et en anglais, à partir de 17 h 00 HAE environ, le 24 août 2005, jusqu'à minuit le 7 septembre 2005. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 1 800 408-3053, numéro de réservation 3158458#, et pour y accéder en anglais, le 1 800 408-3053, numéro de réservation 3158457#.

Webémission audio : Une conférence diffusée en direct sur Internet sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le mercredi 24 août 2005, à 14 h 00 HAE, en français et en anglais. Pour accéder à la conférence sur Internet, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com; À propos de la CIBC. Une version archivée de la conférence sur Internet sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com; À propos de la CIBC.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon, P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station, Toronto, Ontario M5C 2W9, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@cibcmellon.com

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir de nouvelles actions ordinaires de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec le secrétaire général par téléphone au 416 980-3096, ou par télécopieur au 416 980-7012.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ACHETÉES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Dates de souscription	Options de souscription d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et options de dividendes en actions
2 mai 2005	75,21 \$	
1 ^{er} juin 2005	72,72 \$	
4 juillet 2005	75,94 \$	
28 juillet 2005		80,94 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : Commerce Court, Toronto, Ontario, Canada M5L 1A2, 416 980-2211
www.cibc.com/francais